

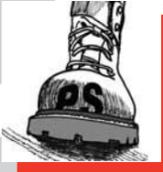


TRIMESTRIEL

n37

décembre 2011 3 EUROS

JOURNAL D'INFORMATION ET DE DEBAT DU PLATEAU DE MILLEVACHES



Quand le plateau donne des boutons à Limoges



Quand des géographes étudient le plateau de Millevaches



Comment j'ai fait certifier PEFC le parking du supermarché d'Eymoutiers

S N P

ILS
POUSSENT
NOS
SOCIALISTES !



elle est où la forêt ?

Grâce à PEFC ce parking est devenu une parcelle forestière !



“Millevaches, mémoire rebelle”



La Première guerre mondiale a fortement marqué la Creuse. Dans le nord du plateau de Millevaches, près de la moitié des mobilisés ne sont jamais rentrés chez eux. Marquée comme beaucoup de régions françaises par une saignée de sa jeunesse, la Creuse fut aussi le lieu de faits marquants mais néanmoins largement méconnus. En 1917, à La Courtine, chef-lieu de canton, plusieurs milliers de soldats russes se sont organisés en soviet, réclamant leur retour au pays, refusant de continuer la guerre et de se soumettre à l'autorité des gradés. Un projet de film vise à retracer à travers les souvenirs des habitants creusois actuels, l'extraordinaire aventure de ces ouvriers et paysans russes dans la campagne creusoise. Le soviet de La Courtine a-t-il marqué cette région ? A-t-il eu une influence sur la politique locale et sur le large mouvement pour la paix qui s'est dessiné à la sortie de la guerre ? En reste-t-il des empreintes dans le paysage ? Que reste-t-il aujourd'hui de cet épisode dans la mémoire des habitants ? "Millevaches, mémoire rebelle" est un projet documentaire porté par quatre étudiants de l'Institut Européen de Cinéma et d'Audiovisuel de Nancy. Leur volonté de filmer le réel, d'interroger l'histoire, de recueillir la parole d'une région souvent oubliée, les pousse à réaliser un documentaire ambitieux débordant largement du cadre de leur film de fin d'étude (Master 2 professionnel "réalisation et production de films documentaires"). L'objectif est d'offrir à ce document filmique une vie qui sortira du circuit universitaire habituel grâce à des diffusions publiques en Creuse et en Lorraine ainsi que dans des festivals de films documentaires, ruraux et engagés. Les promoteurs de ce projet recherchent donc des témoignages sur cet épisode et la manière dont il est demeuré dans les mémoires. Si vous avez des choses à raconter à ce propos, n'hésitez pas à les contacter sur leur site : <http://fr.ulule.com/millevaches-memoire-rebelle>

Une première nationale

Le 19 septembre 2011, le président du conseil général de la Creuse signait une promesse de don à Terre de Liens ! Ainsi par l'intermédiaire d'une société foncière, et grâce à l'épargne solidaire (une action coûte 100 €), Terre de liens acquiert partout en France des terres et des bâtiments d'exploitation pour leur conserver une destination agricole, pour lutter contre la spéculation foncière et l'urbanisation excessive.

Le conseil général de la Creuse, qui n'a pas vocation à rester propriétaire de biens agricoles, et qui partage cette préoccupation d'aménagement du territoire, souhaite s'assurer que toute création d'activités à Chambonchard s'inscrive bien dans une dimension environnementale : le lien est vite tissé ! Ce sont 7 hectares, ainsi qu'une grange et une maison d'habitation situées dans la partie basse de la commune de Chambonchard, que le département décide de céder à Terre de Liens pour y installer un agriculteur. L'appel à candidature a déjà permis d'installer un maraîcher, locataire depuis 2010, avec un bail comprenant des clauses environnementales exigeantes.

Nul doute que cette première nationale, déjà citée en exemple, ne fasse des émules. Confier du foncier agricole à Terre de Liens, c'est une façon pour le conseil général de la Creuse de rendre ce bien inaliénable et d'affirmer que la terre est un bien commun à transmettre aux générations futures...

Plus d'infos sur www.terredeliens.org
Le magazine *La Creuse*, novembre-décembre 2011

Y-a quand même des coups de pied au cul qui se perdent ! Prenez l'exemple de l'abattoir municipal de Bessines, déficitaire, sauf si les usagers avaient payé les faibles augmentations de taxes votées par le conseil municipal. Cette augmentation sera appliquée, mais seulement après la vente ! bradé au quart de sa valeur à un acquéreur qui paiera les taxes qu'il refusait avant la vente !
Ubuesque

Les bras m'en tombent !

Mais le pire dans l'histoire c'est l'attribution d'une subvention de 640 000 € au nouvel acquéreur pour moderniser l'abattoir ! C'était pas possible avant ? En plus ce repreneur laisse les dettes à la commune; dettes dont il est en partie responsable, par le non versement des taxes d'abattage....

Bessines a trouvé son Bernard Tapie !!

Attendez, c'est pas fini ! Ce foutu repreneur veut licencier les militants syndicaux CGT ! et comme il lui manque de la main d'oeuvre, il a embauché des intérimaires roumains, qui ne touchent pas la totalité de leur salaire, l'agence d'intérim en garde une partie pour le "détachement" ! Et le fin du fin, la maire de Bessines, socialiste, conseillère régionale, membre de la commission permanente, est déléguée à l'économie des services et à la ruralité, à l'accès aux services publics ! Ça vous en bouche un coin !

Une drôle de façon de gérer nos finances publiques ! Allez, y-a plus qu'à boire un coup !

m.bernard

Un signe du réchauffement climatique ?

Criquets migrateurs observés dans la Creuse en août

Au cours du mois d'août dernier, on m'a apporté plusieurs fois des criquets recueillis isolément dans les jardins et même dans la rue. [...] Cette espèce paraît correspondre au *Schistocera peregrina* qui habite en permanence la région du Tchad et dans les périodes de sécheresse émigre très souvent vers l'Algérie et gagne parfois l'Europe (midi de la France). [...] J'ai montré ces insectes à M. Fourneau qui a résidé longtemps au Soudan, à des Algériens qui m'ont dit que ces criquets ressemblaient en tous points à ceux recueillis en Afrique. Peut-être paraissaient-ils légèrement plus foncés, mais à chaque mue l'insecte brunît. Le criquet migrateur parvenant rarement dans la Creuse, j'ai cru devoir signaler ce passage accidentel. On peut espérer que cette invasion de criquets

n'aura pas d'effets nuisibles dans les cultures, d'abord en raison de l'époque tardive, ensuite parce que ces insectes étaient en fin de vie et que même en cas de ponte, les larves n'écloraient pas, à cause de la température trop inclemente de ce mois d'août.

F. Genevoix

Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, tome vingt-neuvième, troisième fascicule...
1946 !



L'abonnement est la meilleure solution pour soutenir IPNS et être sûr de bien recevoir tous les numéros !

IPNS ne vit que par ses lecteurs et compte donc sur eux ! Votre abonnement est indispensable à l'existence du journal !

Tous les anciens numéros sont consultables sur notre site : <http://journal-ipns.org>

Vous pouvez contacter IPNS en écrivant à l'adresse mail suivante : contact@journal-ipns.org

IPNS Trimestriel édité par l'association IPNS.

Clin d'oeil à "l'imprimé par nos soins" que connaissent les associations, notre titre décline différemment ses initiales dans chaque numéro.

Directeur de publication : Michel Lulek
23340 Faux la Montagne
Mise en page graphique, illustrations : Michel Bernard et Philippe Gady
Imprimerie : Rivet Presse Edition
Imprimerie labellisée Imprim'vert.
Commission paritaire : 1012 G 81797 - ISSN : 1635-0278
site : <http://journal-ipns.org>



IPNS - Je m'abonne !

Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel :

Abonnement pour 1 an (4 numéros), ordinaire 12 € , de soutien 15 € ou +

Abonnement pour 2 ans (8 numéros), ordinaire 24 € , de soutien 30 € ou +

BON à retourner à : IPNS - 23340 - FAUX LA MONTAGNE

Le député et la sous-préfète

Madame Parrot-Schadeck détient un record dont sans doute elle se serait bien passé : celui du plus court passage en Creuse pour un sous-préfet. Sept mois, c'est en effet le temps qu'elle a passé à Aubusson comme sous-préfète. Le temps de prendre connaissance d'un territoire qu'elle découvrait, de rencontrer les élus du département et, à croire ce qu'on en a entendu ça et là, de se faire apprécier par la plupart d'entre eux. La plupart, car c'est à cause de l'un d'eux, le sarkoziste et fanfaron Jean Auclair, député et maire de Cressat, qu'elle aurait vu son séjour creusois écourté. Le Jeannot n'a semblé-t-il pas aimé l'impartialité de la dame et, en bon anarchiste de droite comme le décrit un Creusois qui le connaît bien, il ne supportait guère d'avoir en face de lui pour représenter l'Etat, une femme... pas facile ! Auclair préfère évidemment aux fonctionnaires qui ont un peu trop le sens du devoir, l'Etat-copain des ministres amis. Il fallait le voir, rigolard comme pas deux, lorsque Nicolas Sarkozy lors de sa visite dans un café du département, claironnait au bistrotier : "Souvenez-vous bien de qui vous supprimera la TVA à 5,5 % !" - Rigolait-il toujours aussi finement, le Jeannot, lorsque quatre semaines plus tard le Nicolas-je-te-dis-ça-et-je-fais-le-contraire, supprimait lui-même la TVA à 5,5% des restaurateurs... Sans doute que oui, car Jeannot est un inconditionnel et il aime bien toutes les blagues de Nicolas.

Mais revenons à notre sous-préfète. Michel Moine, le maire d'Aubusson, ose écrire noir sur blanc, ce que tous murmurent à propos de ce départ : "Il ne fait mystère pour personne que les causes de son départ sont à rechercher du côté de Cressat. Belle "victoire" en vérité pour un député de la majorité que de faire valser les sous-préfets d'Aubusson, ou encore les colonels de gendarmerie, coupables à ses yeux d'un déficit de servilité. Beaucoup avaient été choqués de le voir et l'entendre siffler la Sous-Préfète en uniforme, lors d'une manifestation publique, comme on siffle une midinette. J'ai été personnellement le témoin, à Aubusson, d'un comportement pour le moins grossier de Jean Auclair, alors que j'accueillais la représentante de l'Etat à sa descente de voiture au monument aux morts d'Aubusson. Il est vrai que pour un parlementaire qui vocifère "Ségolène, à poil !" dans l'hémicycle, ou qui traite Roselyne Bachelot de "grosse vache" dans les médias locaux, le fait que le sous-préfet soit une femme concourt à des expressions aussi médiocres que misogynes. Le départ précipité de la Sous-Préfète illustre fort probablement la "République irréprochable" revendiquée par le Président de la République."

La sous-préfète s'en va sans doute dépitée, le député, lui, est encore là pour... sept mois. C'est la durée qui nous sépare des prochaines législatives.



Dessin : Philippe Gady

Courrier des lecteurs

École publique, école de la diversité

Le dossier du dernier IPNS en est une nouvelle fois la preuve : la question de l'école repose sur des bases idéologiques qui conduisent parfois à l'excès et par la même à la caricature. Pauvre éducation nationale ainsi accusée de jacobinisme et exécutée en quelques mots : "dressage à l'obéissance, à la soumission, à la passivité... conditionnement... embrigadement..." N'en jetez plus, l'auteur de "Pédagogie alternative et école d'état" ne fait pas dans la dentelle et prend pour cible une caricature de l'école de la 3^{ème} république, l'époque a changé, l'école aussi. Il est bon de rappeler en ces temps de dénigrements systématiques savamment entretenus que l'école publique n'a pas le caractère monolithique dont veulent l'affubler ses accusateurs. La querelle scolaire oppose toujours en son sein les courants innovants et les traditionalistes, les pédagoges modernistes et les crispés de l'est-ade, les anti-élitistes et les républicains autoritaires, les adeptes de l'école ouverte et ceux de l'école-sanctuaire. Au collège comme au lycée se succèdent cours après cours et année après année des professeurs différents dans leurs méthodes, leur pédagogie, leur contact avec

les élèves. Tous n'ont pas les mêmes convictions mais nombre d'entre eux défendent les valeurs de liberté, d'autonomie, de développement de l'esprit critique associées aux pédagogies actives, certes pas faciles à mettre en œuvre dans des classes de plus en plus chargées ! Des élèves d'origines diverses et de tous les milieux sociaux sont ainsi réunis dans l'école publique et s'enrichissent d'une diversité qui les garantit contre tout risque d'embrigadement ou de conditionnement. En sera-t-il de même dans un collège associatif où l'on va se retrouver entre soi, dans un milieu relativement clos et par définition restreint ? Les intentions énoncées sont excellentes et les objectifs présentés alléchants, beaucoup sont d'ailleurs identiques à ceux de l'école publique comme : "apprentissages de manière vivante et active... alternance entre pratique et théorie... réalisation de projets". Mais comment éviter de tomber dans une forme de communautarisme lorsqu'on projette d'associer des parents et leurs propres enfants tout au long de leur scolarité et jusque dans l'organisation de la vie collective du groupe ? N'y a-t-il pas là un véritable risque de formatage des élèves contraints à n'entendre qu'un discours, à ne partager qu'une vision du monde et des hommes ? Nous sommes nombreux à avoir beaucoup appris de la part de professeurs dont nous ne partageons pourtant pas les idées. Notre esprit critique ne s'en aiguise que mieux

par la confrontation et la discussion dans le cadre diversifié de l'école publique. Je souhaite que les acteurs de ce projet parviennent à conserver cette diversité indispensable à la construction de chacun mais ce sera difficile. Une école communautaire ne peut favoriser ni l'autonomie ni le développement de l'esprit critique. Elle repose au contraire sur la transmission idéologique - ou religieuse - à sens unique et le conditionnement des enfants. Paradoxalement on peut ainsi, avec les meilleures intentions, se retrouver face au danger que l'on avait cru éliminer en quittant l'école publique. Apprendre en construisant sa propre personnalité nécessite l'ouverture au monde, aux autres, à la diversité. En entrant à l'école l'élève découvre autre chose que l'univers familial, il entend d'autres discours que ceux des parents. Il forge ainsi petit à petit son caractère et ses convictions en faisant ses propres choix. Tout en étant pleinement conscient des pesanteurs et des difficultés qu'elle traverse je pense que l'école publique offre encore le brassage social et la diversité qui font sa richesse, il faut la défendre car malgré tous les coups qui lui sont portés elle demeure un support essentiel des valeurs de la démocratie et de la république.

Michel Lagoeyte, St Martin-Château

À propos des nuits du 4 août

Ô Comité d'organisation des nuits du 4 août. Toi qui n'est qu'intelligence, que supériorité, que mépris pour les petites gens capables de s'extasier sur un parterre de fleurs ou de trouver contentement dans un vide-grenier ou une foire ou, pire, dans un match de foot, daigneras-tu lire ce qu'une humble citoyenne ose t'écrire en réponse à ton article paru dans IPNS ?

Quoi que tu puisses penser, il y a des gens dans cette ville d'Eymoutiers qui ont trouvé un mieux-vivre, longtemps cherché d'ailleurs, sans nul besoin qu'une municipalité ou que des individus, chantres de la collectivité, veillent sur eux : l'autonomie peut être aussi une forme de dignité et le garant d'un bonheur qui ne doit rien à personne.

Pourquoi tant de condescendance, pourquoi tant de morgue pour des gens que tu ne te donnes même pas la peine de connaître, enfermé dans tes certitudes, détenu d'un schéma exécutable qui révèle ce que pourtant tu

dénonces : d'un côté les Ploucs, de l'autre les Esprits Supérieurs... de même qu'il y a "horde barbare" et moutons paisibles !

La vie, Ô Comité, m'a appris que tout n'est pas aussi simple et que de belles surprises peuvent être encore réservées à celui qui sait écouter d'autres messes que les siennes et tendre une main fraternelle à la misère, même intellectuelle.

Les lendemains qui chantent ne pourront jamais se faire avec les beaux phraseurs, imbus de leur suffisance, les révolutionnaires-fonctionnaires ou les enfants de bourgeois en mal de célébrité. Ni socialo, ni cul bénit, propre sur moi (je revendique), insipide (ça dépend avec qui et où), parfois moi aussi habillée de noir (même parenthèse que précédemment), à la botte que de moi-même et n'obéissant à aucun diktat de tribu, je revendique ici le respect pour tous... ce qui n'est ni ton fait ni celui du caricaturiste qui t'accompagne (pour sa gouverne et à titre d'exemple, ceux du Canard Enchaîné ne moquent que les gens du Pouvoir, jamais les manants).

Finalement, je te trouve plutôt comique, toi le Gentil Organisateur de fête qui exhorte au combat contre le pouvoir,

ici puissamment représenté par un maire et quelques élus de campagne (probablement mis "out" par tant d'acharnement et de haine !). Pourquoi donner dans le tragique et le théâtral en évoquant la peur alors qu'un grand merci eut été combien plus noble, puisque tu leur dois une réussite festive inespérée sur les terres corréziennes et l'aura, pour vous tous, d'un printemps, pas seulement arabe mais du peuple hilare du centre ! Mon final à moi, cette phrase lue au hasard d'une lecture concernant *Les hommes ivres de Dieu* de Jacques Lacarrière et que j'offre à ta puissante méditation : "Des prophètes hirsutes, éblouis de soleil, quittaient leur famille et gagnaient les déserts... les anachorètes voulaient échapper aux tentations du siècle. Certains péchèrent par orgueil en confondant méfiance envers leur siècle et mépris de leurs semblables. Aucun d'entre eux ne revint dans le monde après avoir goûté les fruits vénéreux de la vie solitaire..."

Zorra, unique membre du comité de soutien de défense des Pelauds

Eco-label PEFC de gestion durable : Un outil marketing de greenwashing au service de la production de bois !

Courant Avril 2010, Télé Millevaches présentait son magazine mensuel sur "PEFC : Le label qui cache la forêt." Y était dénoncé un système laxiste, sans cahier des charges contraignant, sans contrôle préalable, sans apport environnemental notable et qui était géré par des industriels pour des industriels. Le système y était qualifié de "passoire à gros trous", voire "d'entonnoir", dans lequel tout ou presque pouvait obtenir la certification PEFC sans contrainte. Cette dénonciation a eu un écho certain sur le plan national. 18 mois plus tard, où en sommes-nous ?

Qu'est-ce que le greenwashing¹ ? C'est de l'éco-blanchiment, c'est-à-dire "habiller en vert écolo" ce qui n'a rien à voir avec la protection de l'environnement. Ce terme fait donc référence au double langage des organisations qui parlent de "développement durable" et de "protection de l'environnement" alors qu'en vérité, leurs activités consistent à prendre plus de parts de marché. Nous en avons un bon exemple avec PEFC.



L'historique de PEFC, certification de gestion durable des forêts

A l'origine, c'est la conférence d'Helsinki (1993) qui a défini la gestion durable des forêts : "Gestion qui maintient leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour l'avenir, les fonctions économique, écologique et sociale pertinentes au niveau local, national et international, sans causer de préjudices à d'autres écosystèmes." Dès 1993, et sans attendre une réponse gouvernementale, des organisations sociales et environnementales ont créé le FSC (Conseil de Soutien à la Forêt), première organisation internationale indépendante, non-gouvernementale et à but non lucratif. Le FSC s'est intéressé en priorité à la déforestation des forêts tropicales, là où se situe l'urgence d'une action. Son implantation en France est actuellement confidentielle car

elle est contraignante.

Comme l'indique le journaliste Fabrice Nicolino, "les industriels européens, sentant le vent tourner et les esprits changer, ont réfléchi à la manière de changer l'image de marque de leurs produits. Et inventé un label "durable" systématiquement associé au bois qu'ils vendent. PEFC (Certification Forestière Pan-Européenne) est donc un label commercial imaginé en 1999 par les industriels du bois de six pays : l'Allemagne, la France, l'Autriche, la Norvège, la Suède et la Finlande"² Son organisation fait la part belle à l'aspect industriel de la forêt, à la simplicité de mise en œuvre, à l'absence de contrôle initial et confère un avantage économique aux producteurs et transformateurs de bois. PEFC est ainsi devenu majoritaire sur le marché de la certification forestière. Il s'est alors étendu hors d'Europe et il lui a fallu changer son nom tout en gardant ses initiales. Exercice difficile qui a accouché en 2004 de PEFC : Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières !

Que reprocher à PEFC ?

PEFC a donc défini lui-même son propre référentiel, peu différent de la loi forestière actuellement applicable, et dans lequel des avancées environnementales sont listées sans nécessité de mise en application. Par exemple, le nouveau schéma national 2012-2017 interdit les coupes rases de plus de 10 hectares d'un seul tenant. Une interdiction à mettre du côté des choses positives : on reconnaît donc qu'on peut récolter du bois avec d'autres méthodes, sans tout détruire. 10 hectares, cela reste une énorme surface dévastée mais c'est vraiment un pas en avant... Cependant, PEFC indique qu'il faut simplement "tendre" vers cet objectif, et que, si ce n'est pas respecté lors de cette coupe rase, alors il faudra le faire dans le futur (donc dans 40 ans, date de la coupe rase suivante !). Voilà comment, avec un exemple parmi une multitude d'autres, PEFC peut laisser croire qu'il fait de la gestion durable et de la protection de l'environnement. Pour définir ce référentiel permissif, PEFC s'est doté de 3 collèges dont 2 sont liés à la production de bois, et un à la société civile (fonction environnementale et sociale de la forêt). Avec un système de vote volontairement pervers, il interdit toute avancée réelle vers une prise en compte de l'environnement (voir encadré La démocratie selon PEFC).

Par la suite, PEFC choisit des organismes vérificateurs et de notoriété (Véritas, Qualisud,...) qui vont contrôler l'industrie PEFC et l'application de ses critères permissifs qui n'interdisent rien. Voilà, le tour est joué ! PEFC prend l'aspect d'un éco-label sérieux.

PEFC est donc un immense scandale dont la préservation de la diversité biologique fait les frais tous les jours...

Pourquoi PEFC ne peut garantir une gestion durable sur le Plateau de Millevaches ?

Pour le consommateur moyen, la gestion durable est à opposer à la déforestation. Si on coupe un arbre, il suffit de le replanter. Et bien non, ce n'est pas aussi simple... La nature aime la diversité, il suffit de regarder autour de nous pour s'en convaincre. Quand on rase une parcelle d'arbres mélangés et que l'on replante une essence unique (le douglas à 90%), on détruit un espace de diversité biologique pour le remplacer par un cimetière boisé.

A terme, ce système productiviste est condamné à disparaître. Quand on rase cette parcelle et que l'on ravage le sol avec des engins de 35 tonnes, le sol peut être impropre à la vie sur une grande profondeur et pour une longue période³. Quand on fait une coupe rase sur de bien trop jeunes arbres de 35 ans, on vide le sol de sa substance et les intrants (engrais) seront indispensables pour obtenir d'autres arbres dans le futur. Tous ces comportements ne prennent en compte que la dimension production de la forêt mais entrent pourtant dans le cadre de l'éco-certification durable PEFC... Sur le Plateau de Millevaches, le mode de gestion forestière repose quasi-exclusivement sur ces coupes rases. Elles sont en grande partie certifiées PEFC (il n'y a rien à faire pour cela). Et pourtant, actuellement, pour 2 arbres coupés, un seul est replanté ! Existe-t-il des alternatives à ce saccage ? Oui, elles sont même présentées dans le magazine n°60 d'octobre 2011 du CRPF : *La Forêt Limousine*⁴ où Claude Nigen, technicien, et David Puyraimond, gestionnaire forestier indépendant, présentent la gestion en futaie irrégulière qui amène des revenus réguliers et plus importants⁵ que les coupes rases. Une conversion des plantations actuelles vers ce mode de gestion est possible et le conseil régional du Limousin gagnerait à le favoriser au lieu de financer avec l'argent public un chargé de mission PEFC⁶...

En conclusion, que dire ?

Que PEFC est conçu depuis l'origine pour manipuler l'opinion publique sans modifier certaines pratiques sauvages de l'industrie du bois. Que sa forme actuelle est un acte d'abus de confiance envers des millions de consommateurs.

Néanmoins, voyons aussi les choses sous un autre angle: PEFC est maintenant bien en place et contrôle la filière bois jusqu'au consommateur. C'est un fait. Il suffirait donc de contrôler PEFC pour lui assigner le rôle qu'il devrait avoir, celui d'une éco-certification. En lien avec les personnes sincères qui collaborent avec PEFC et qui croient à leur mission, il serait possible d'exploiter son mode de scrutin où 2 entités peuvent bloquer complètement le fonctionnement du machin. Si des actions musclées de consommateurs bloquaient des points de vente (Leroy-Merlin, Castorama, ...), voire le service achat de certaines collectivités publiques, alors PEFC pourrait changer radicalement et en profondeur.

Marc Lajara
Association "Nature Sur Un Plateau"
23340 La Villedieu

1. Basé sur une définition Wikipédia
2. Blog de Fabrice Nicolino <http://fabrice-nicolino.com/index.php?p=520>
3. Intervention de J.Ranger, INRA, à Meymac, Octobre 2011 'Enjeux et Perspectives de la forêt du Plateau de Millevaches'
4. http://www.crfp-limousin.com/sources/files/Foret%20Limousine/FL60_dossier.pdf
5. Intervention de Max Bruciamachie, ENGREF, à Meymac, Octobre 2011 'Enjeux et Perspectives de la forêt du Plateau de Millevaches'
6. <http://www.crfp-limousin.com/sources/files/fl54PEFC.pdf>
7. Liste complète sur le dossier de presse PEFC 2011 <http://www.pefc-france.org/articles/presse/dossier-de-presse>

La démocratie selon PEFC : un système de vote déloyal bien pensé

Alors que la gestion durable définie par la conférence d'Helsinki en 1993 impose de respecter les fonctions économique, écologique et sociale de la forêt et que PEFC indique les prendre en compte à parts égales, il a bâti son assise sur 3 collèges composés au total de 20 organismes divers (ONF, coopératives, Centre national de la propriété forestière, Caisse des Dépôts et Consignations, Chambre d'Agriculture, Fédération de la pâte à papier, Union Nationale de l'imprimerie, Union des industries du bois, France Nature Environnement, Fédération des chasseurs...) ⁷. On pourrait penser que chacun des

3 collèges représenterait une des 3 fonctions de la forêt ? Pas selon PEFC !

Pour être certain que l'économie de l'industrie du bois puisse agir sans contrainte environnementale, il a affecté 2 collèges à l'industrie (production et transformation de bois) et un seul collègue aux sensibilités écologique et sociale... 2 à 1 pour l'économie, le match est joué d'avance !

Mais cela ne suffit pas : pour qu'une décision soit entérinée, il faut obtenir l'unanimité dans 2 collèges et la majorité simple dans le troisième ! Dans la pratique, il suffit que 2 votants situés dans 2

collèges différents votent contre pour ne pas avoir l'unanimité dans ces 2 collèges et ainsi bloquer toute décision. Ce qui n'est pas possible pour les écolos qui sont confinés dans un collège unique ! Ces règles sont un marché de dupe qu'un enfant de sixième refuserait ! Et pourtant, la caution écologique de PEFC, France Nature Environnement (FNE), l'a accepté. PEFC est donc clairement une arnaque anti-démocratique, réfléchie depuis l'origine.

Comment j'ai fait certifier PEFC le parking du supermarché d'Eymoutiers

Bien qu'il s'en défende, PEFC semble certifier sans contrainte tout ce qui peut être peint en vert. Pour en avoir le cœur net, Marc Lajara a donc décidé d'obtenir un certificat de gestion durable pour le parking du supermarché d'Eymoutiers avec sa pompe à essence ! C'est gros ? Ça ne passera pas ? Il en a rêvé, PEFC l'a fait !

Sur le site internet PEFC Limousin, j'ai téléchargé les formulaires d'adhésion et j'ai rempli mon nom et mon adresse. J'ai barré le cadre me demandant si je suis propriétaire ou représentant de celui-ci... Faudrait quand même pas mentir ! Pour la parcelle à certifier, on ne me demande que sa surface (0,78 ha) et sa commune. Aucune demande concernant sa localisation réelle... Quelle étourderie de leur part, ça ne va pas être facile à contrôler ! J'y ai donc rajouté, sur la même feuille, la référence cadastrale (non demandée) et agrafé le plan cadastral (non demandé) où on voit le dessin du supermarché. Évidemment, je n'ai coché avoir aucun élément de présomption de gestion durable, puis j'ai payé les 55 centimes par hectare, plus 11 euros de frais de gestion, et j'ai posté le tout le 4 octobre 2010 ! PEFC allait-il remonter dans mon estime en décelant la supercherie ? Tous les éléments lui étaient fournis... Deux semaines plus tard, je recevais mon certificat de gestion durable 10-21-8/2391 valable cinq ans, qui correspond précisément au parking et à la pompe à essence du supermarché d'Eymoutiers, vu les documents fournis !

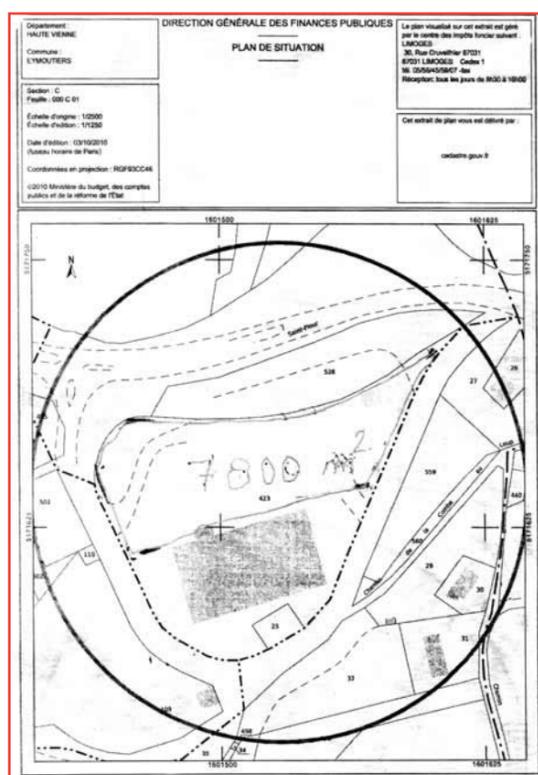
Ce n'est pas fini ! PEFC est alors en pleine discussion du schéma national 2012-2017. Je contacte donc la coordinatrice PEFC Limousin, et dans un rendez-vous au PMU d'Eymoutiers le 24 novembre 2010 à 16 heures, je lui donne une copie des documents en lui certifiant (!) ne pas les diffuser hors PEFC jusqu'à la parution du schéma national 2012-2017. Je lui explique ma démarche : plutôt qu'un conflit stérile, je veux montrer à PEFC qu'il pousse le bouchon trop loin et qu'on aimerait une vraie certification sérieuse, avec des avancées environnementales. On ne se refait pas, c'est mon côté fleur bleue ! Je donne les mêmes informations à France Nature Environnement (de vive voix à Sébastien Genest et François Lefèvre), membre de PEFC France qui représente les écologistes. Je me dis qu'ils auront de quoi discuter autour de la table des négociations... Depuis... rien ! Je suis clairement contrevenant : je n'ai pas été exclu et, un an plus tard, j'apparais toujours dans la liste des propriétaires éco-certifiés⁸ ! Merci PEFC... Le 21 octobre 2010 à Limoges, lors des assises PEFC annuelles, le secrétaire général PEFC, Stéphane Marchesi indiquait que les contrôles n'avaient jamais

exclu personne du système PEFC à cette date⁹. Cela est confirmé par le compte-rendu d'une réunion de la LNE¹⁰. Jamais aucun exclu... ça ne fait pas sérieux. Par contre, dans le dossier de presse¹¹, PEFC indique que 15 contrevenants ont été exclus en 2010. Ouf ! Ils ont corrigés les chiffres... ça rassure sur le sérieux de PEFC ! En attendant je ne demande qu'une chose : excluez-moi, je suis un contrevenant !

Marc Lajara



8. Taper mon nom ou mon numéro de certification 10-21-8/2391 sur le site <http://www.pefc-france.org/> Qui est certifié ?
9. http://www.dailymotion.com/video/xgc4vb_la-politique-de-controles-forestiers-de-pefc_tech
10. Réunion du 20 décembre 2008. Blog de Fabrice Nicolino <http://fabrice-nicolino.com/index.php?p=520>
11. Page 9 <http://www.pefc-france.org/articles/presse/dossier-de-presse>
12. Source Wikipedia http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_labels_officiels_français
13. Le bois dans votre vie par Christel Leca. Le nom ou logo PEFC y apparaît 102 fois en 138 pages !
14. Site AFNOR Certification <http://www.ecolabels.fr/fr/>
15. Agence Comevents à Brive PEFC/10-31-1825 http://www.eco-comevents.fr/index.php/front/eco_demarche/2
16. <http://www.pefc-france.org/articles/a-la-une/rencontre-avec-eric-mantion-la-parqueterie-berrichonne->
17. http://www.pefc-france.org/media/pefc_france_flash_info_fournitures_scolaires.pdf
18. Site INPI http://bases-marques.inpi.fr/Typo3_INPI_Marques/marques_fiche_resultats.html?indep=x=4



CONFIRMATION D'ADHESION à PEFC Limousin

Ce document atteste que

M. MARC LAJARA
LE MOULIN ROUGE
23340 LA VILLEDIEU

a déclaré par écrit le 03/10/2010 adhérer à la politique de qualité de la gestion forestière durable définie par PEFC Limousin et s'engager à ne réaliser aucune des pratiques entrant dans le champ des non-conformités identifiées par PEFC France et par le référentiel régional dont il a eu connaissance.

M. MARC LAJARA reçoit ainsi le numéro d'adhérent suivant : **10-21-8/2391**

Cette confirmation est valable jusqu'au 02/10/2015. de gestion forestière durable : Numéro : PEFC/10-21-8 Décerné à PEFC Limousin Par Bureau Veritas Certification

Personne à contacter : FERNANDEZ PERANZAS
Fait à LIMOGES cedex 1, le 20/10/2010

Fait à LIMOGES cedex 1, le 20/10/2010

Le Président de PEFC Limousin

M. A. Lajara

PEFC
Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières

4 idées fausses sur PEFC

PEFC surfe sur la vague de la consommation durable et citoyenne, avec un double discours. Pour le consommateur, il aime à laisser penser qu'il est un éco-label en suggérant une dimension de protection environnementale qu'il n'assume pas dans les faits. Pour la grande majorité de l'industrie du bois, qui voit la préservation de la diversité biologique comme incompatible avec ses méthodes de production, il sert de passeport "vert". PEFC a donc tout intérêt à laisser penser qu'il est un label de certification environnementale. D'une manière générale, il fait attention à ne pas le dire directement et le fait dire à d'autres.

PEFC est un label : FAUX

Les labels officiels français sont des décisions par lesquelles une autorité reconnaît qu'une personne, un site, un territoire ou un produit possèdent un certain nombre de qualités énumérées et définies dans un acte législatif ou réglementaire. Ces décisions, qui sont nominatives et individuelles, sont publiées au *Journal Officiel*. Actuellement, il n'existe en France que deux types de labels officiels : ceux qui sont décernés par l'État et ceux qui sont décernés par des organismes internationaux¹². Ce n'est pas le cas de PEFC qui n'apparaît dans aucune liste des labels officiels... Si PEFC reconnaît qu'il n'est pas un label sur son dossier de presse 2010 (qui n'est plus disponible !), il se définit pourtant lui-même comme tel sur son site internet ! Son président sortant signe même une présentation du "Label PEFC" en préambule d'un livre financé à sa

gloire¹³. Quelle étourderie ! Toujours sur son site internet, PEFC laisse encore à croire qu'il est un label : "S'engager auprès de PEFC permet de différencier les produits en garantissant leur origine et de gagner des parts de marché : pour 80 % des connaisseurs du label PEFC, sa mention sur un produit incite à l'achat. (Etude Green Label Equity, IFOP 2010) " C'est à s'y tromper...



PEFC est un éco-label : FAUX

Selon l'AFNOR, les éco-labels distinguent des produits et des services plus respectueux de l'environnement. Deux uniques ecolabels sont délivrés en France : la marque NF Environnement pour le marché français et l'Eco-label européen pour le marché de l'Union européenne. Là encore pas de trace de PEFC...¹⁴ Néanmoins, en analysant la liste des entreprises certifiées sur le site PEFC, on y découvre la première agence de communication certifiée PEFC !¹⁵ Sous le logo officiel PEFC, elle affiche : "PEFC généralement présenté comme un éco-label, est une marque de certification de gestion forestière, visant à contribuer à la gestion durable des forêts." Et la communication, ça les connaît ! Le moteur de recherche Google donne

8320 résultats pour "éco-label PEFC"... L'idée est donc bien répandue et PEFC n'y est peut-être pas pour rien...

PEFC est une éco-certification : FAUX

Toujours selon le même dossier de presse PEFC 2010, "PEFC... n'est pas une éco-certification. La gestion forestière durable, doit prendre en compte, à parts égales, les facteurs économiques, sociaux et environnementaux. Ces derniers n'ont pas à prévaloir sur les premiers." Saine précaution ! Mais alors, pourquoi trouve-t-on sur le site PEFC ce témoignage¹⁶ d'un directeur commercial d'une parqueterie : "Dans notre entreprise, l'éco-certification procède d'une démarche volontariste au niveau du groupe. Tous nos sites de production en Europe sont certifiés PEFC" ? Et le communiqué de presse¹⁷ PEFC de l'été 2011 affirme : "Avec PEFC, mission rentrée éco-certifiée !". Avec PEFC, vous êtes sûr d'être trompé !

PEFC est simplement une marque commerciale : VRAI !

PEFC a choisi le statut de marque collective¹⁸, au même titre qu'INTERFLORA ! Simple, non ? PEFC n'est donc qu'une marque commerciale, avec ses règles propres (!) qu'il décide lui-même et sans obligation de prise en compte de l'environnement ! Il réussit donc le tour de force d'abuser des millions de consommateurs qui pensent acheter des produits avec une garantie officielle favorisant l'environnement...

Quand le plateau donne des boutons à Limoges

Depuis plusieurs mois, des retours divers et variés, tendent à prouver que le plateau de Milleval, plus ou moins identifié à certains de ses acteurs politiques ou associatifs, irrite quelques élus régionaux, limougeaux ou haut-viennois (ce sont souvent les mêmes) Qu'en est-il vraiment ? Et comment expliquer ce désamour ? C'est à cette seconde question en particulier que nous avons essayé de répondre. Les articles qui suivent sont donc issus d'une réflexion collective d'une partie de l'équipe du journal, appuyée sur le regard aiguisé de Gérard Monédiaire, un juriste de la faculté de Limoges qui connaît bien la réalité politique limousine, et sur la lecture des "mémoires" de Robert Savy qui, dans Émergence d'une région, le cas du Limousin, 1986-2004 (L'Harmattan, 2010), raconte ses 18 années à la tête du conseil régional. Ce travail réflexif collectif demande à être complété, discuté et approfondi. Toutes les contributions seront les bienvenues pour corriger ou valider le regard porté ici.

Scènes de la vie (politique) ordinaire

Un conseiller régional chargé de la Culture est interpellé par un élu du plateau qui lui soumet un projet culturel porté par quelques associations. Réaction épidermique de Stéphane Cambou (car c'est de lui qu'il s'agit) : "Ah les projets culturels sur le plateau, ça suffit ! Il y en a bien assez comme ça !"

Une présidente de conseil général irritée de voir s'organiser sur son territoire une manifestation à caractère politique qui ne soit pas une sage fête de la Rose, convainc les élus de la commune qui doit l'accueillir de l'interdire... De la même manière que Marie-Françoise Pérol-Dumont (car c'est d'elle qu'il s'agit) avait interdit une exposition qui ne lui convenait pas au musée départemental de Rochechouart en 2004 (Nous avons raconté cela dans IPNS n°16), la tenue des Nuits du 4 août à Eymoutiers ne lui convenait guère davantage...

La même a déjà manifesté publiquement ses désaccords avec les politiques menées sur le plateau en décidant unilatéralement le retrait du département de la Haute-Vienne du Parc naturel régional. Une première en France, comme l'indiquait un de nos collaborateurs dans IPNS n°32 qui complétait : "On sent bien la volonté de déconsidérer les Parcs, et par voie de conséquence de montrer un profond mépris pour les zones rurales et leur avenir, préférant sans doute concentrer ses moyens sur la capitale du Limousin." Son retrait du syndicat du Lac de Vassivière relève du reste de la même logique. Depuis, devant la levée de bouclier des élus du PNR, elle est cependant revenue partiellement en arrière, restant dans le parc, mais diminuant sa contribution à une structure qu'elle estime être mal gérée et dispendieuse.

Ces saynètes ne sont pas des fictions, même s'il est peu probable que leurs acteurs principaux les confirment publiquement. Elles révèlent une attitude de méfiance ou de guéguerre avec un certain nombre d'acteurs du territoire. Comment expliquer cela ?

Le PS bousculé sur sa gauche

Une explication tient dans l'analyse de quelques résultats électoraux récents. Ceux, en particulier des dernières élections régionales (2010). Le Limousin est en effet la seule région de France où le second tour de ces élections voit le maintien de deux listes de gauche au second tour de la confrontation électorale. Face à une droite minoritaire (elle n'obtient que 32,95% des voix), le Parti socialiste allié à Europe-Écologie recueille 47,95% des suffrages, mais voit presque deux électeurs sur dix lui préférer la liste Limousin Terre de gauche (19,10%) qui réunit le Parti communiste, le Parti de Gauche – qui forment ensemble le Front de gauche – ainsi que le NPA (le Nouveau parti anticapitaliste), les Alternatifs, La Fédération pour une alternative sociale et écologique et les Objecteurs de croissance. À la tête de cette liste : Christian Audouin, président du parc naturel régional et élu du plateau jusqu'en 2004, date à laquelle il était éjecté de son poste de conseiller général de Bugeat par son adversaire de droite.

Un regard sur les cantonales de 2011 complète bien ces



Stéphane Cambou et Marie-Françoise Pérol-Dumont savent argumenter...

résultats, entretenant l'image d'un plateau réfractaire aux adhésions massives au PS majoritaire, même lorsqu'il ne vote pas à droite comme sur la plus grande partie de la Montagne corrézienne. Sur le canton d'Eymoutiers le candidat PS (23,90%) est balayé par le candidat ADS-Terre de gauche Michel Ponchut (70,5%) et plus globalement en Haute-Vienne, si la majorité départementale n'est pas menacée, le PS perd du terrain au profit des candidats de la liste Limousin Terre de gauche. Le Monde parle d'une "amère victoire pour le PS". Côté creusois si deux cantons vont au PS, deux autres vont à des divers gauche dont celui de La Courtine à Philippe Breuil, qui est un élu plutôt indépendant dans ses prises de positions. On se rappelle entre autres son engagement dans la lutte pour le maintien des services publics (un épisode où il était sur la même longueur d'ondes que beaucoup de ses homologues) mais aussi ses positions critiques vis à vis du parc (il avait publié un article assez cinglant sur le sujet dans IPNS n°18). En Corrèze, enfin, le canton de Sornac, décroché en 2008 par Pierre Coutaud et qui avait permis au département de la Corrèze de basculer à gauche, est détenu là aussi par un élu plutôt indépendant et "atypique", comme disent les spécialistes...

Un plateau trop fanfaron ?

En 2010, lors d'un colloque organisé à Eymoutiers par Le Certu (1), le sociologue André Micoud, spécialiste du monde rural, avait indiqué, parlant du plateau : "Quand on parle d'un territoire comme d'un lieu d'innovation dans certains ministères, ça veut dire évidemment qu'il s'y passe des choses..." Et de citer "des associations qui

pensent et qui travaillent à construire et valoriser des "milieux de vie", en s'appuyant principalement sur les ressources locales (patrimoines naturels et culturels) que les façons antérieures de penser le développement avaient plus ou moins négligées, qui doivent donc également travailler à se faire reconnaître comme légitimes et qui, pour cela, doivent convaincre les populations, les élus, les services administratifs, argumenter rationnellement pour défendre leurs positions et propositions et conclure des alliances, voire entrer dans le jeu politique..." La réputation du plateau comme "lieu d'innovation et d'expériences", repéré, y compris nationalement comme un vivier d'expériences originales, joue aussi certainement dans quelques animosités limougeaues. Il est vrai que la visibilité de certaines actions et quelques raccourcis peuvent donner l'impression d'un territoire qui aime à soigner sa différence et à afficher son originalité... La conjonction de cette personnalité qu'un certain nombre de ses habitants affiche de façon peut-être jugée excessive ailleurs, la force électorale du Front de gauche, quelques élus trop "indépendants", la marque "Plateau" accolée à de nombreuses contestations (on l'a bien vu l'an dernier au moment du mouvement déclenché par la réforme des retraites, où la presse régionale a parlé plusieurs fois des "insoumis du Plateau" descendus à Brive ou à Guéret pour effectuer des blocages), tout cela constitue un cocktail qui peut expliquer les irritations et les oppositions. Surtout si on cherche à les comprendre à l'aide des quelques clés que nous vous proposons dans les pages suivantes.

(1) Certu : Centre d'études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques. Le colloque d'Eymoutiers avait lieu sur le thème : "Développement économique

Le vote Front de gauche et l'émergence d'initiatives ne coïncident pas toujours.

Les choses sont toujours plus complexes qu'on veut bien le dire... Habités au monopole du pouvoir, les socialistes de Limoges et de la région peuvent percevoir les scores du Front de gauche (mais aussi dans certaines communes, des écologistes) comme l'expression politique évidente du bouillon associatif, "alternatif" et militant qui s'exprime fortement dans certaines communes du plateau. Or, à y regarder plus finement, il n'y a pas toujours coïncidence des deux phénomènes. Ainsi le vote Front de gauche est fort dans les communes où le communisme rural traditionnel était déjà fort. Il reçoit également les suffrages de l'extrême gauche protestataire. Inversement, parmi les "expérimentateurs", les "associatifs" et autres "alternatifs", il y a beaucoup d'options politiques et le Front de gauche ne capitalise pas la totalité de ces suffrages. On y trouve aussi des électeurs écologistes mais sans doute beaucoup qui votent aussi... socialiste. Sans parler de tous ceux qui ne votent pas du tout, une bonne partie d'entre eux se désintéressant des joutes politiciennes.

Quand Denanot remonte les bretelles à Christian Audouin

Entre le président du conseil régional et le leader de Limousin Terre de gauche ce n'est pas le grand amour. C'est le moins qu'on puisse dire ! Dans une lettre ouverte en date du 25 mai 2011 Jean-Paul Denanot crache sa bile sur celui qui apparaît comme son faux-ami : "Vous semblez ne mobiliser toute votre énergie que pour attaquer non pas nos adversaires de l'UMP mais la majorité régionale que

je conduis : il n'est pas une semaine où la presse régionale, et notamment le quotidien que vous dirigez [L'Echo], n'en porte la trace. Tout récemment encore, vous avez, dans un média national, pris la parole pour vanter les mérites d'un rassemblement inédit à gauche -PC, Parti de gauche, NPA – qui revendiquerait, lui, sur les enjeux sociaux, de ne pas faire de compromis" et d'ajouter : "Votre "attelage" ne tire finalement dans le même sens que lorsqu'il s'agit d'attaquer la majorité régionale."

Denanot met ensuite Christian Audouin en face de ses prises de position contradictoires entre hier et aujourd'hui, par exemple sur le projet de train à grande vitesse Limoges-Poitiers ou les aides régionales aux entreprises : "Votre savante théorie sur "l'opposition constructive" ne

peut plus tromper personne, et vos réels talents de prestidigitateur du discours politique ne vous permettent plus de faire disparaître, par la magie des mots, vos engagements d'hier."

Et de finir en claquant la porte au nez du désorienté leader communiste : "Ce n'est pas de conflits stériles dont notre région a besoin, mais d'actions déterminées (...) Nous aurions aimé que cela se fasse avec vous. Cela se fera sans vous, et nous le regrettons..."

On peut lire l'intégralité de la lettre au lien suivant : <http://www.chaptelat.com/document/l-etre-a-audouin.pdf>



Pauvre Denanot qui garde si bien le conseil régional...

Quelques clés pour comprendre la politique limousine

Limousin : terre de gauche ?

Robert Savy le note dès les premières pages de son livre : "Parmi les constantes du Limousin on trouve sa fidélité à la gauche." Il est vrai que depuis un siècle la région, sa capitale et le département de la Haute-Vienne tout particulièrement, ont majoritairement votés à gauche, pour la SFIO devenue PS d'une part, pour le PC d'autre part. Cette double allégeance ne s'est pas toujours traduite par une union sereine à gauche, bien au contraire ! En Haute-Vienne surtout, les deux partis ont été souvent face à face dans une opposition féroce. Dans les années 1950 où la SFIO limousine des notables, pharmaciens et médecins, très Algérie française, revancharde face à la résistance incarnée par Guingouin, s'oppose à un PC très stalinien, il n'y a pas grand place pour une troisième expression politique : le clivage est résolument à gauche. Cette histoire-là marque toujours les esprits et les pratiques.

En Corrèze et en Creuse le monopole de la gauche est moins évident et son histoire n'a pas été un long fleuve tranquille. Dans la seconde moitié du XXème siècle, il y a l'offensive de Chirac en Corrèze, mais en Creuse aussi des cantons basculent. Il faut un vrai travail militant des partis de gauche pour récupérer un à un les postes de conseiller général et reconquérir les assemblées départementales (en 2001 pour la Creuse et seulement en 2008 pour la Corrèze). En Haute-Vienne, par contre, on roule sur du velours, installé sans danger dans l'assurance de garder le pouvoir. Or, quand on est au pouvoir depuis plus d'un siècle, on finit par ne plus être ni de droite, ni de gauche : on est du côté du pouvoir. Dire que le Limousin est une terre de gauche, c'est laisser entendre qu'on n'a finalement pas besoin de s'occuper des minorités et qu'on peut sans problème user d'une situation monopolistique.

“ Quand on est au pouvoir depuis plus d'un siècle, on finit par ne plus être ni de droite, ni de gauche : on est du côté du pouvoir ”

Le cas corrézien

La Corrèze présente en Limousin un cas particulier à deux titres. D'abord à cause du poids du radicalisme incarné au XXème siècle par la personnalité d'Henri Queuille. Ce courant politique qui n'était ni socialiste, ni communiste, a trouvé dans ce département un terreau favorable à une implantation durable, ce qui n'a été le cas ni en Creuse, ni en Haute-Vienne. C'est du reste sur ce radicalisme historique, finalement peu politisé, très notabiliaire et adepte du "plaçou" (formule occitane du clientélisme) que ce sont appuyées les stratégies de conquête de Jacques Chirac et aujourd'hui de François Hollande. Autre spécificité : alors que les deux autres départements n'ont pas vu émerger de grandes personnalités nationales, la Corrèze s'en est fait une spécialité. Après Henri Queuille déjà cité (il fut ministre 30 fois de 1920 à 1954 et 3 fois président du Conseil), se sont ainsi succédés Jacques Chirac puis François Hollande.

Le monopole ne tolère pas la contestation

Comme chacun sait les situations de monopole ne sont pas bonnes pour les minorités... Comme l'indiquaient les élus de Limousin Terre de gauche lors de leur université d'été à Nedde en septembre dernier, autant ils arrivent à faire avancer quelques-unes de leurs idées auprès du conseil général de la Corrèze (où la majorité est de 14 élus PS et 6 autres gauches contre 17 de droite), autant à Limoges, ils sont laminés dans leur force de proposition, que ce soit au conseil général (24 élus PS, 14 autres gauches et 4 de droite)

La droite en Haute-vienne à travers les âges



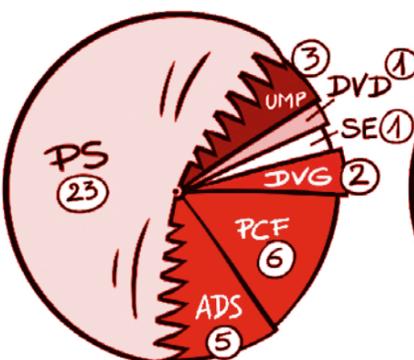
ou au conseil régional (21 PS et leurs 4 alliés écologistes, 7 autres gauches et 10 de droite). Stéphane Lajaumont, conseiller régional NPA, parle d'une "culture hégémonique". Une situation que connaissent aussi à la Région les élus écologistes alliés au socialistes, qui se mordent les doigts de leur stratégie d'alliance et geignent en off de ne pas se faire respecter par leurs alliés trop puissants. Le PS dispose donc de la majorité absolue à lui seul au conseil général et, avec ses alliés écologistes, au conseil régional. Cette situation rendue possible par la modification du système électoral

au conseil régional qui donne une prime au parti arrivé en tête (auparavant ces élections étaient à la proportionnelle) a été introduite en 2004 pour donner des majorités plus stables à bon nombre de régions françaises. Robert Savy, qu'il faut savoir lire entre les lignes, et qui a dirigé la région sur trois mandatures où il n'avait la majorité qu'avec l'apport des voix du PC et des écologistes explique : "C'est certainement utile pour la stabilité politique dans beaucoup de régions ; ici, il n'est pas sûr que la qualité du débat y gagne." Et d'ajouter, ce qui constitue un bon avertissement pour ses successeurs socialistes à l'hôtel de région : "Une majorité de coalition n'est durable que si chacun des partenaires a le sentiment qu'on le respecte dans ce qu'il représente, et qu'il participe à une réflexion et à une action collectives." Quand on sait que les réunions de préparation des décisions se font au conseil régional entre les seuls vice-présidents PS, on comprend bien qu'on n'est pas dans cette situation. Savy, une fois encore, nous éclaire magistralement : "On sait bien qu'un parti politique dominant s'accommode plus volontiers de supplétifs que de partenaires : les exemples ne manquent pas." C'est très précisément ce qui se passe à Limoges aujourd'hui.

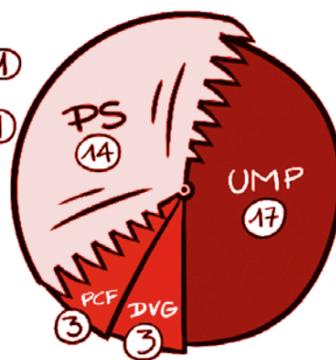
et alors ! on va quand même pas s'allier avec la gauche ?



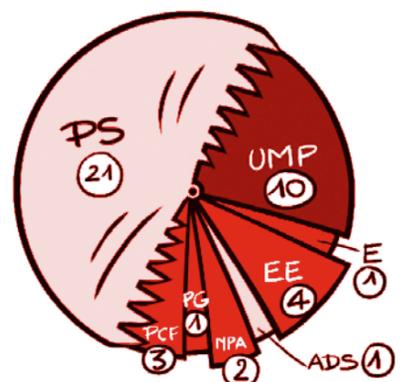
CG HAUTE-VIENNE



CG CORRÈZE



CR LIMOUSIN



L'effet de la professionnalisation de la politique

Il y a un mot qui vient à la bouche quand on voit ce spectacle : c'est celui de nomenklatura. Dit avec les mots plus châtiés du juriste, cela donnera : "l'effet local de la professionnalisation de la politique." Avec tous les travers que l'on connaît au phénomène : appartenir à des écuries qui se font la bagarre au sein du même parti (Robert Savy en témoigne dans son livre) ; considérer la politique comme un carrière ; substituer la tactique politicienne au débat d'idées, etc. Ce qui n'est pas sans effet sur le personnel politique lui-même. Lorsqu'on est un jeune militant socialiste et qu'il faut attendre 20 ou 30 ans pour que les caciques veuillent bien vous laisser la place, soit l'on va voir ailleurs pour exercer ses talents dans d'autres domaines, soit l'on attend sagement, calmement, sans trop remuer dans les brancards pour s'assurer l'héritage. Se forme ainsi une classe politique généralement peu innovante qui préfère les délégations où il y a des jetons de présence à récupérer ou un bon grailou à la fin, ou qui réfléchissent à leur implantation électorale à l'aune de leurs ambitions – ce genre de réflexes qui font s'effondrer quelques militants de base lorsqu'ils voient les poulains qui prendront demain les postes. C'est ainsi qu'on prête à Stéphane Cambou l'intention de quitter sa mairie de Chaptelat en Haute-Vienne, pour celle de Peyrat-le-Château ou de Nedde sur le territoire de Vassivière dont il préside les destinées depuis 2008. Il se rappelle peut-être qu'avant de présider le conseil régional, Jean-Paul Denanot l'avait précédé à la présidence de Vassivière...

Le sociologue Renaud Dulong fait la distinction dans un de ses livres, entre ce qu'il appelle les "élus caciques" et les "élus leaders". Les premiers sont ceux qui sont convaincus que c'est la société locale, telle qu'elle est, qui les a élus et qui vont donc faire en sorte que rien ne bouge pour assurer leur réélection. Les seconds sont ceux qui, au contraire, pensent que

plus ils feront bouger la société, plus ils assureront leur réélection. L'élus cacique domine son petit empire dans un rapport quasi monarchique. C'était Georges Pérol qui parlait de "mes maires", élus corréziens du plateau, qu'ils soient au demeurant chiraquiens ou communistes : "J'ai dit à mes maires qu'il ne fallait pas se faire avoir...". C'est Marie-Françoise Pérol-Dumont qui tient son département d'une main de fer, à tel point que tel conseiller général de son propre parti avoue : "On ne dit plus rien, sinon on se fait engueuler!" Curieusement, le fonctionnement du PS limousin relève d'un centralisme démocratique qui ressemble beaucoup au fonctionnement de son vieil ennemi héréditaire communiste...

“ ...une classe politique peu innovante qui préfère les jetons de présence ou un bon grailou... ”

Au conseil général de la Haute-vienne les frères "musellement" votent à main levée



Où est le débat d'idées ?

L'absence de vraie confrontation politique (entendons par là où des orientations sont discutées, où l'on sent le poids d'une ambition ou d'une vision pour le territoire dont on a la charge) est sensible à l'hôtel de région. La première mandature de Jean-Paul Denanot (que certaines mauvaises langues ont surnommé "2 nanos de technologie"), de 2004 à 2010, avait pu encore faire illusion. Mais depuis 2010, les choses apparaissent plus nettement. Demandez à nombre d'acteurs limousins qui ont un peu fréquenté les couloirs de l'hôtel de région au cours des 15 dernières années et vous entendrez

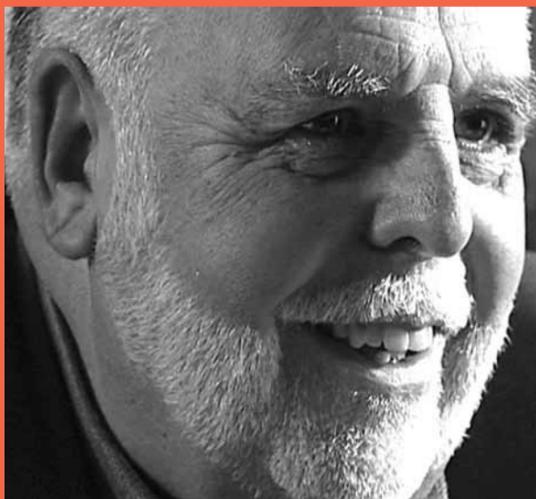
presque à coup sûr : "Ah ! Du temps de Robert Savy c'était autre chose !" Et de faire un tableau comparatif qui n'est pas à la faveur de l'actuel président. Celui-ci a pourtant un gros mérite aux yeux de ses amis politiques : il est du sérail, c'est-à-dire issu de l'appareil socialiste limougeaud dominé par Alain Rodet, le maire de Limoges, et la déjà citée présidente du conseil général. Le personnage, d'un abord falot et débonnaire, n'a pas le charisme de son prédécesseur, mais, surtout, il n'a pas l'ambition de donner à la Région une place, un pouvoir et une force indépendants des départements. Robert Savy l'avait bien compris, à tel point qu'il avait cherché à trouver une alternative à Denanot pour lui succéder

Domage pour Yvan mais j'ai vraiment besoin de ce job



La conseillère régionale écologiste Ghislaine Jeannot-Pagès préfère aux "Terre de gauche" les socialistes qui lui assurent sa place... (Yvan est le militant associatif Yvan Tricart)

Quand Hubert Védrine était pressenti pour remplacer Savy



Robert Savy

Dans son livre, Robert Savy raconte comment il a envisagé sa succession (p. 95-96).

"Je savais que, minoritaire depuis longtemps dans le Parti socialiste en Haute-Vienne, je n'avais aucune chance de peser dans le choix de mon successeur à la présidence du conseil régional et dans la constitution des listes. Je souhaitais cependant que l'institution régionale conserve l'autonomie de comportement qui était la sienne sous ma présidence vis-à-vis des autres pouvoirs locaux, notamment les départements et la ville de Limoges ; or une mainmise de l'appareil socialiste de la Haute-Vienne risquait de mettre en péril cette autonomie. Deux candidatures s'esquissaient pour me succéder : celle du premier vice-président, Daniel Nouaille, qui était sur la ligne de l'équipe sortante mais qui, fabusien, était aussi minoritaire que moi au PS, et celle de Jean-Paul Denanot, ostensiblement soutenue par le maire de Limoges, Alain Rodet, et le président du conseil général de la Haute-Vienne, Jean-Claude Peyronnet. L'issue de la compétition ne faisant pas de doute, j'ai exploré l'hypothèse d'une candidature extérieure qui ne serait pas prisonnière des réseaux socialistes locaux. C'est ainsi que j'ai pris contact avec Hubert Védrine, mon collègue du Conseil d'Etat, qui avait été secrétaire général de la présidence de la République, puis ministre des Affaires étrangères et qui avait conservé à Limoges et en Creuse des attaches familiales fortes. Je l'ai longuement rencontré, le matin du 3 janvier 2003, dans une brasserie, place du

Palais Bourbon. J'étais convaincu que la perspective de devenir président de la plus petite région de France ne le tenterait guère, et je m'attendais à un refus poli. Je me trompais : il a manifesté un intérêt pour la fonction et, en le quittant, j'avais la conviction qu'il accepterait si, sur le plan régional, un consensus suffisant s'établissait autour de sa candidature. Je n'étais, à l'évidence, pas le mieux placé pour faire naître ce consensus. Seul François Hollande, élu du Limousin et Premier secrétaire du PS, pouvait amener les responsables socialistes de la Haute-Vienne à se rallier à cette perspective. Je l'ai rencontré. Il était lui aussi persuadé qu'Hubert Védrine n'était pas intéressé. Je l'ai engagé à lui en parler et François Hollande, l'ayant rencontré, a convenu que je ne m'étais pas trompé sur son état d'esprit. C'est François Hollande qui devait tenter d'obtenir l'accord des socialistes de la Haute-Vienne sur une candidature Védrine. À partir de ce moment, mon rôle était terminé. Je ne sais pas quel a été le degré d'insistance de François Hollande : il m'a simplement fait savoir qu'il n'avait pu obtenir le consensus souhaité. À partir de là, les choses sont allées vite. Daniel Nouaille a retiré sa candidature et Jean-Paul Denanot, seul candidat, a été investi par le vote unanime des militants socialistes.

Il est probable qu'aucun des acteurs de cet épisode ne souhaitera le confirmer : il s'est pourtant déroulé comme je viens de le décrire."

Les Pays à la merci des départements

Comment le département de la Haute-Vienne a imposé sa vision des Pays, contre les acteurs locaux ? Exemple donné par Robert Savy dans son livre (p. 158-159). Ces événements se passent en 2001.

“On a pu vérifier la marge de liberté des communes lorsque s’est posée la question de la création d’un éventuel pays bidépartemental regroupant, autour du futur parc d’activités de la Croisière, de l’autoroute A 20 et de la route Centre-Europe-Atlantique plusieurs cantons du Nord de la Haute-Vienne et de l’Ouest de la Creuse. Cette hypothèse avait été évoquée, dès 1998, dans le “*Diagnostic territorial du Limousin*” que la région avait fait réaliser, qui envisageait la possibilité d’un « véritable projet de territoire reposant à la fois sur des réalités géographiques et des solidarités humaines fortes. » Une étude conduite par le syndicat mixte du parc d’activités de la Croisière (SMIPAC) approfondissait cette idée et suggérait la constitution d’un vaste Pays

allant de Bellac (Haute-Vienne) à La Souterraine (Creuse). Le 6 juillet 2001, la commission de développement de l’arrondissement de Bellac (CODAB) met la question à son ordre du jour et en débat en présence de Jean-Claude Peyronnet [Ndlr : président du conseil général de la Haute-Vienne à l’époque], qui exprime sa préférence pour des pays qui ne sortiraient pas des limites du département. Il ne convainc pas, et la quasi-totalité des élus sont favorables au projet interdépartemental : les conseillers généraux de Bellac et Châteauponsac (PS), de Mézières-sur-Issoire (NI) et de Saint-Sulpice-les-Feuilles (ADS), le conseil municipal de Bellac – majorité de droite et opposition de gauche confondues –, le maire de Magnac-Laval (DVG), les conseillers régionaux Corinne Chocat (PS-maire de Roussac) et Bernard Chevalier (adjoint à Bellac, RPR). Même sentiment du côté creusois, autour d’Yves Furet (PS) maire et conseiller général de La Souterraine. Si la délimitation des pays avait été, comme chacun veille à le proclamer, l’affaire des élus du terrain, il est clair que ce pays commun à la Haute-Vienne et à la Creuse aurait été

constitué. Or ce projet n’a pas eu de suite pour l’unique raison que le département de la Haute-Vienne n’en voulait pas au nom du respect des limites départementales. Certaines communes, qui avaient déjà délibéré pour être incluses dans le grand Pays bidépartemental, ont délibéré à nouveau pour adhérer, comme le souhaitait le département, à un pays ne sortant pas des limites départementales. Sur la manière dont ce retournement a été obtenu il n’existe aucune information précise. On peut seulement retenir que, si aux termes de la Constitution, il n’y a pas de tutelle d’une collectivité locale sur une autre, il n’est pas facile pour une commune de tenir longtemps une position que le département n’approuve pas.”

Dix ans plus tard, Robert Savy en tire cette conclusion (p. 277) : “Je suis tenté de penser aujourd’hui que la Région n’a pas été assez directive, qu’elle a sous-estimé les enjeux de pouvoir liés à la constitution des pays, et que la cohérence régionale du projet d’ensemble en a souffert.”

Limoges et le reste du Limousin

Limoges, fief socialiste depuis un siècle, avec des maires socialistes élus quasiment à vie (38 ans de mandat pour Léon Bétoulle de 1912 à 1941, puis de 1947 à 1956 ; 34 ans pour Louis Longequeue de 1956 à 1990 ; et bientôt 22 ans pour Alain Rodet, l’actuel maire de Limoges élu en 1990) n’aime pas les éventuels contre-pouvoirs à sa puissance régionale... Les relations entre la ville et le conseil régional ont toujours été assez tendues, du moins jusqu’à l’arrivée du fidèle Denanot à l’hôtel de région. Robert Savy le reconnaît clairement (nous sommes en 1998) : “Les grands élus socialistes majoritaires -Jean-Pierre Demerliat, sénateur et premier secrétaire fédéral, Alain Rodet, député-maire de Limoges, Jean-Claude Peyronnet, sénateur et président du conseil général – ne souhaitaient ni me faciliter la tâche, ni consolider l’institution régionale, que la ville de Limoges et le département de la Haute-Vienne considéraient comme un pouvoir concurrent.” Avant Robert Savy, premier président du conseil régional élu au suffrage universel, c’est Louis Longequeue qui présidait le conseil régional ancienne formule. C’est du reste Longequeue qui a décidé la construction du nouvel hôtel de région qui fut inauguré en 1989. Robert Savy commente : “Les esprits malicieux ajoutaient que le siège de la région serait ainsi sous le regard de l’hôtel de ville de Limoges et de son maire.” Et d’ajouter, malicieux à son tour, : “Les mêmes prétendent d’ailleurs qu’après 2004 cette remarque a retrouvé son actualité...”

Les forteresses départementales

Il existe une osmose entre la ville de Limoges et le département qui, depuis 2004, se sont, pourrait-on dire, “emparés” du conseil régional. Dit en mots policés par Robert Savy, cela donne : “Avec les élections de 2004, un changement est intervenu en Limousin dans l’équilibre entre la région et les autres pouvoirs locaux. C’est avec Limoges et son agglomération qu’il est le plus évident. Le président du conseil régional lui-même, Jean-Paul Denanot, était l’un des vice-présidents d’Alain Rodet, député-maire de Limoges, à la communauté d’agglomération ; Gérard Vandembroucke, premier vice-président de l’agglomération, est aussi premier vice-président du conseil régional ; parmi les conseillers régionaux on trouve deux conseillers municipaux de Limoges, et le propre suppléant d’Alain Rodet à l’Assemblée nationale.” Cette clé-là permet de comprendre le peu d’intérêt que le plateau suscite auprès d’une bonne partie des élus régionaux.

Le “nationalisme” départemental, en particulier des élus haut-viennois, permet aussi de comprendre pourquoi le Parc naturel de Millevaches a été si dur à créer, les départements n’y allant longtemps qu’à contre-cœur et pourquoi les Pays ne sont jamais sortis des frontières départementales (voir ci-dessus). Les critiques et le retrait partiel de la Haute-Vienne du parc il y a deux ans, en sont une preuve supplémentaire. Dans une réunion organisée à Nedde, dont elle est originaire, Marie-Françoise Pérol-Dumont indiquait

que les sommes que le département mettait auparavant dans le PNR ne seraient pas soustraites au territoire et que pas un euro ne manquerait aux communes de Haute-Vienne concernées... La différence ? C’est le département qui en aura la maîtrise et qui choisira leur affectation. Autant dire que la solidarité des territoires passe après l’objectif de tenir, et bien tenir, les rênes du pouvoir.

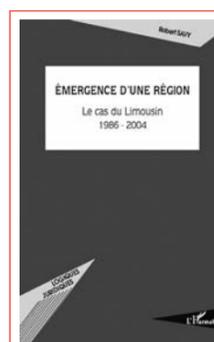
Résumons. Des élus socialistes dits “de gauche”, devenus les notables d’une tradition et les bénéficiaires d’une situation de monopole... Des, et très clairement un, départements rétifs à partager son pouvoir avec des institutions interdépartementales (le PNR) ou qui auraient pu l’être (les Pays). Un pouvoir socialo-limougeaud qui, débarrassé d’un Robert Savy trop indépendant, grignote petit à petit le pouvoir régional et qui ne supporte d’autres forces politiques que soumises ou domestiquées. Des élus devenus des “professionnels” de la gestion plutôt que des “leaders”... Le contexte est mauvais pour un plateau de Millevaches qui cumule au moins trois handicaps : être à cheval sur trois départements, donner de bons scores à la gauche de la gauche et afficher un peu trop fièrement ses différences.

celui qui ne vote pas socialiste,
je lui enlève ses subventions



Dossier réalisé par Alain Carof, Michel Lulek, Gérard Monédiaire et Jean-François Pressicaud

Les caricatures qui illustrent ce dossier proviennent du site d’information indépendant www.chaptelat.com que nous vous conseillons d’aller voir.



Pour compléter ce dossier, nous vous renvoyons sur le livre de Robert Savy que nous avons abondamment cité ici : *Émergence d’une région, le cas du Limousin, 1986-2004* (L’Harmattan, 2010).

Nous sommes allés camper à Valognes

“C’est par un geste fort porté collectivement à l’intérieur même du pays le plus nucléarisé du monde, que sortir de cette impuissance devient tangible.” (Appel au camp antinucléaire de Valognes – 22-24 novembre 2011)

Quelle drôle d’idée, entend-t-on ça et là, que d’aller camper dans le nord Cotentin à la fin du mois de novembre. “Ce sont des gens qui n’ont que ça à faire, qui sont un peu perdus, qui s’occupent à bloquer des trains comme à n’importe quelle autre chose” entendait-on l’autre jour dans la bouche d’un riverain fâché qu’on ait pu enjamber ses barbelés pour un motif aussi futile que de vouloir bloquer un train de déchets nucléaires.

Si nous sommes partis à quelques cinquante compa-

gnons de nos montagnes limousines pour aller camper dans le nord Cotentin à l’heure des premières froidures, ce n’est certes pas pour “bloquer un train”, ni pour témoigner de notre inquiétude quant au sort des déchets de l’industrie électro-nucléaire, ni pour jouer à la balle au prisonnier avec les gardes mobiles, ni pour priver ces derniers de leur camion de ravitaillement, encore moins pour leur piquer du soda*, ni non plus pour déchirer nos culottes dans les talus épineux du bocage valognais... pour rien de tout ça en particulier en tout cas ou peut-être pour tout cela et surtout pour d’autres raisons.



gnons de nos montagnes limousines pour aller camper dans le nord Cotentin à l’heure des premières froidures, ce n’est certes pas pour “bloquer un train”, ni pour témoigner de notre inquiétude quant au sort des déchets de l’industrie électro-nucléaire, ni pour jouer à la balle au prisonnier avec les gardes mobiles, ni pour priver ces derniers de leur camion de ravitaillement, encore moins pour leur piquer du soda*, ni non plus pour déchirer nos culottes dans les talus épineux du bocage valognais... pour rien de tout ça en particulier en tout cas ou peut-être pour tout cela et surtout pour d’autres raisons.

Parce que la catastrophe de Fukushima se rajoute à la longue liste de l’horreur quotidienne et infinie du nucléaire. Parce que nous ne comptons plus nous soumettre à son chantage structurel ni au contrôle et à la gestion dont il est le meilleur alibi. Parce que nous n’attendons rien d’une quelconque échéance électorale et des promesses de “sortie responsable” du nucléaire en

trente ans qui auront autant de temps pour être dédités au gré des campagnes et du vent qui tourne. Pour attaquer l’industrie européenne du nucléaire à son maillon faible qu’est le flot continu de ses excréments très longue conservation. Pour participer à notre manière à la constitution d’un mouvement international de longue haleine, seul à même d’imposer un arrêt total de ces chaudières infernales.

Nous y avons trouvé massés autour de la chaleur des braseros, bien plus que l’intensité d’une journée militante qui s’en va aussi vite qu’elle est venue, mais bien une attention chaleureuse et une puissance collective qui promettent de se prolonger dans d’autres batailles et d’autres gestes, ici comme ailleurs, toujours en tout cas aussi loin qu’il est possible du sentiment d’impuissance qui ronge cette époque. En voilà des raisons d’aller camper.

Le train CASTOR (Cask for Storage and Transport Of Radioactive material) qui chargeait à Valognes sa cargaison de déchets nucléaires retraités dans l’usine de la Hague, était le dernier d’une douzaine du genre qui ont acheminé des centaines de tonnes de combustible radioactif à travers la France et l’Allemagne, jusqu’au site d’enfouissement temporaire de Gorleben. Ce site, de l’avis

même (tardif) des autorités, impropre au stockage longue durée de ces déchets dont nul ne sait quoi faire, a fait l’objet de plusieurs années de lutte de masse en Allemagne. Cette année le train a battu un nouveau record de lenteur en mettant six jours à compléter sa course et à passer, à grand renfort de gaz lacrymogène et de matraques, les multiples manifestations et actions de blocage qui l’attendaient tout au long du parcours. Ce train était le dernier de sa série mais bien d’autres encore le suivront.

* Parmi les quelque six cent personnes qui participaient à l’action, quatre ont fait l’objet de poursuites judiciaires dont une pour détention de fumigène et une autre, sexagénaire, pour “vol d’une canette de soda” dans le fourgon cantine des CRS.

Quelques campeurs du plateau.
contact : tousavalognes21@riseup.net

Solidarité avec les Ex-BMS à Meymac

Dix-huit mois après la fermeture du site de Bristol-Myers Squibb à Meymac, les ex-salariés de l’un des plus grand lobby de l’industrie pharmaceutique mondiale, ont obtenu du Conseil des prud’hommes à Tulle un jugement reconnaissant leur licenciement abusif. En délocalisant cette usine ultra moderne au profit du marché de la finance c’était trop simple pour BMS de se réfugier dans la procédure d’un licenciement économique alors qu’à Meymac l’entreprise a tout simplement bradé un outil remarquable et performant réalisé à grand coup de subventions, européennes, nationales et régionales, lors de sa création ex-nihilo en 1990 dans la chiraquie triomphante.

Par ce jugement BMS est tenu de verser à tous les licenciés l’équivalent de six mois de salaires. BMS est en outre tenu de rembourser à l’État les indemnités de chômage perçues par ses anciens salariés.

Mais pour autant tout n’est pas gagné et une ambiance morose subsiste à Meymac. La mise en appel du jugement reporte la décision au mois de février 2012. Il importe de ne pas oublier que sont encore très nombreux les ex-BMS en situation précaire, tant l’équivalence d’emploi est pratiquement nulle dans la région. De plus en juin 2012, ils ne percevront plus les indemnités des ASSE-DIC, alors on peut comprendre leur insatisfaction devant les indemnités attendues de BMS. D’autant qu’aucune des promesses de la firme américaine n’a été tenue jusqu’alors. Les quelques reclassés à l’usine BMS-UPSA d’Agen ne l’ont pas été dans leur qualification. Les garanties du reprenneur du site à Meymac se sont volatilisées : peu d’embauches d’anciens salariés et surtout une forte inquiétude sur les capacités de production de l’entreprise à faire valoir l’énorme potentiel technologique laissé par BMS.

Gageons qu’au mois de février l’association Solidarité ex-BMS obtienne le soutien de la population et des élus du plateau auprès du Conseil des prud’hommes pour qu’il maintienne ses décisions contre l’ogre financier de l’industrie pharmaceutique.

Alain Carof

Une assurance auto-gérée

Autour de Magnat-l’Etrange, plus de 300 personnes ont choisi d’assurer leur maison avec un système original : l’Association de secours et d’entraide de Magnat l’Etrange (Aseme). “Le principe, similaire à celui de la tontine, consiste à s’auto-assurer collectivement” explique Gérard Dollo, agriculteur de 55 ans qui s’occupe bénévolement de la partie administrative. “En réalité, la plupart des mutuelles et compagnies d’assurance ont commencé comme ça”. Fondée dans la deuxième moitié du XIXe siècle, par des agriculteurs désireux de trouver une réponse aux incendies qui menaçaient leurs maisons et granges aux toits de chaume, cette association (appelée “mutuelle” jusqu’à ce que le terme soit réservé au domaine de la santé) a perduré malgré le développement des grandes compagnies d’assurance. Aujourd’hui, ils sont 300 à avoir choisi ce mode d’assurance original et redoutablement efficace contre le risque d’incendie et, depuis 1999, contre le risque de tempête, qu’ils soient agriculteurs ou non, propriétaires ou locataires. L’intérêt principal ? Son faible coût. Comme les adhérents ne paient que lorsque survient un sinistre, au prorata du montant de ce sinistre, cela coûte bien moins cher

qu’une assurance classique. “Certains ont calculé que sur deux générations, ils avaient économisé la valeur de leur patrimoine !”. Mais il y a également un aspect militant, même s’il est discret. Il faut dire que l’Etat a déjà tenté de les faire tomber pour exercice illégal de la profession d’assureur, sans succès. “Nous attirons des personnes de tous bords politiques, notre credo, c’est la solidarité et l’entraide. J’ai été très agréablement surpris de la générosité des adhérents au moment de la tempête de 1999” explique son administrateur, devenu expert en matière de droit des assurances. D’autres associations fonctionnant sur le même principe ont perduré ailleurs, comme par exemple la caisse Michon et Ratelade de Giat, contre l’incendie et la mortalité du bétail, qui rassemble plus de 800 personnes. Seul hic : l’énorme travail que représentent ces associations mutualistes pour les bénévoles. Entre les contrats, le secrétariat, la gestion, la réalisation des contrats, l’estimation des biens... Gérard se sent débordé et la relève n’est pas facile à trouver.

Emmanuelle Mayer



Julia et Jaquelin, entre Corrèze et Haïti

Le 11 janvier 2010, un tremblement de terre ravage Haïti. Vertige du nombre de morts, visions d'apocalypse, tout le monde s'en souvient... Jaquelin, moine bouddhiste et herboriste haïtien installé à Chamberet, arrive à savoir que son père est en vie mais sur le point de mourir de faim. Rendu sur place il mesure dans sa chair l'ampleur de la réalité : quelques jours plus tard, sa compagne Julia le rejoint et ensemble ils installent une clinique d'herboristerie itinérante dans les quartiers les plus touchés, à l'écart des "camps" installés par les organisations internationales, où barbelés et gardes armés jusqu'aux dents défieraient quiconque de s'approcher pour y demander des soins...

Allo Haïti ?

À Chamberet, Jaquelin et sa compagne Julia sont pris aux tripes par les nouvelles qui finissent par arriver via des membres de la famille installés à New York. Rapidement Jaquelin ne tient plus et part tenter de "faire quelque chose pour son pays". Il emporte tout ce qu'il peut dans ses bagages mais lorsqu'il arrive sur place l'ampleur des dégâts, des souffrances et des besoins est telle qu'au bout d'une semaine, il n'a plus rien pour soigner. Démuni et dépassé par l'ampleur de la tâche il appelle Julia et lui demande si elle peut prendre l'avion le lendemain... avec quelques milliers de dollars et tout ce qu'elle peut pour soigner...

"Je ne savais pas que je savais créer une clinique"

Quand Julia raccroche, elle a à peine 24 heures pour réunir les remèdes et l'argent nécessaire pour acheter ce qu'ils n'auront pas pu récupérer, alors elle écrit, à tous ceux qu'elle connaît : amis, amis d'amis, herboristes, tout le monde reçoit les mails bouleversants de Julia qui décrit la situation en Haïti: les décombres, les orphelins, les maladies, le choc, le manque d'eau potable, de nourriture, de soins, et l'urgence d'aller prêter main forte. Julia quitte Chamberet 24 heures après l'appel de son compagnon et découvre, en arrivant à New York, que la chaîne de confiance a fonctionné : quelques milliers de dollars et des montagnes de remèdes l'attendent. Elle se dépêche de faire le tour des pharmacies new-yorkaises pour acheter tout ce qui manque et décolle pour Haïti, avec la complicité des agents de la compagnie aérienne qui ferment les yeux sur son irréal surplus de bagage... Lorsqu'elle atterrit, c'est l'odeur de cadavres qui l'accueille...

2 chaises + 1 table = une clinique

Certains quartiers ont été particulièrement sinistrés parce qu'ils étaient proches de l'épicentre, d'autres, rassemblant la frange la plus pauvre de la population étaient fait de bric et de broc et de baraquements dont rien n'est resté. C'est là que Jaquelin et Julia ont installés leur "clinique", là où l'idée même de mériter des soins n'était pas une évidence, là où vivent ceux qui jamais n'auraient imaginé s'approcher des camps de la Croix rouge ou de Médecins sans frontières. En urgence ils ont dressé une table, des chaises, sorti les flacons, les herbes, les granules récoltées à la hâte et ont commencé à soigner du matin au soir pendant un mois. Secondés par un "râleur d'os", herboriste, "sage femme" haïtien, ils ont successivement installés leur clinique dans 5 zones différentes du pays et soigné 3000 personnes lors de leur premier voyage en février 2010.

Est-ce que vous allez nous vacciner de force ?

Les deux premières questions que les gens posent systématiquement à Julia et Jaquelin font froid dans le dos et laissent perplexes quant au genre de traitement auquel sont habitués les Haïtiens... Julia et Jaquelin n'en reviennent pas : presque toujours, les gens demandent si ils vont les vacciner de force et s'ils vont leur donner des médicaments périmés. Stupeur pour ce couple qui n'a ni vaccin ni médicaments dans ses valises et tente avant tout d'apaiser, d'écouter et d'accueillir les gens avec leur souffrance, à commencer par le choc qui les empêche de parler...

Quelques remèdes simples pour les maux les plus courants

Julia se souvient d'avoir distribué du "rescue" donné par le pharmacien de Linards (87) à des enfants debout en ligne, rendus muets par le traumatisme. "90 % des enfants ont vu des gens mourir" explique Julia... "Il a fallu d'abord calmer les gens, les aider à retrouver la parole." À base de remèdes homéopathiques, de ventouses, d'élixirs floraux*, de massages et d'huiles essentielles de thym, de lavande, d'arbre à thé, de citron, d'eucalyptus, de pin, de girofle, ils soignent entre autres les problèmes de respiration (ils ont tous respiré beaucoup de poussière), de toux (en janvier c'était l'hiver en Haïti et la plupart des gens, sans toit, ont pris froid en dormant dehors), de diarrhée (l'eau n'était plus potable et ne suffisait plus pour se laver ou laver ses vêtements)... Des remèdes tellement efficaces que les gens semblent redécouvrir la valeur de l'herboristerie traditionnelle et des remèdes que l'on peut faire soi-même à partir de ce qui pousse autour de chez soi. Le bouche à oreille fonctionne et leur amène des personnes qui avaient fait 6 heures de bus pour venir les trouver...

L'épidémie de choléra a totalement épargné 5 secteurs...



Jaquelin et Julia restent un mois et repartent, après avoir revu certains malades, et laissé à d'autres de quoi continuer les traitements. Automne 2010, deuxième voyage. Julia et Jaquelin soignent encore 2500 personnes, toujours à partir de remèdes naturels. Cette fois ci, le lendemain de leur départ, ils apprennent qu'une épidémie de choléra s'est déclarée ; elle emportera plus de 3000 Haïtiens. Arrivée avec les casques bleus népalais cette épidémie épargne justement les 5 zones du pays où Julia et Jaquelin ont travaillé. Ils n'en reviennent pas puis commencent à comprendre : les 4 huiles essentielles les plus utilisées dans les soins quotidiens, font partie du traitement préventif et curatif du choléra...

Retours en Haïti

Julia et Jaquelin sont repartis en octobre 2011 et retourneront en Haïti au printemps 2012. Aujourd'hui en Haïti seuls 5% des bâtiments ont été reconstruits, et les Haïtiens (pas les diplomates ni les expat') n'ont accès à l'électricité qu'environ une heure par jour. Jusqu'à présent, Julia et Jaquelin ont été frappés par la relative indifférence rencontrée en France par leur démarche. Aux Etats-Unis, à l'in-

verse, "tout le monde se sent très concerné par ce qui se passe en Haïti". Julia et Jaquelin sont évidemment bénévoles, et puisent leur énergie dans la chaîne de confiance qu'ils génèrent...

Clara Guiomar

*râleur d'os = terme haïtien pour désigner notre rebouteux

*rescue : mélange de fleurs de Bach utilisé en urgence dans les états de choc

*élixirs floraux : infusion solaire de fleurs fraîches

Qui sont-ils ?

Julia et Jaquelin sont tous deux "herboristes de naissance" comme ils disent. D'origine allemande, Julia a commencé à connaître les plantes avec sa mère. Après 4 ans d'étude de médecine, elle s'est formée en naturopathie, aux élixirs floraux, aux massages. Elle utilise les ventouses pour soigner les troubles des muscles et du squelette, et est diplômée en psychothérapie. Jaquelin, a lui aussi commencé avec sa mère à étudier l'herboristerie avant de poursuivre son apprentissage avec Julia. Moine bouddhiste depuis 19 ans, il enseigne la méditation et la philosophie bouddhiste. Lors de leur retraite de 3 ans en Inde (au Bengale et au monastère de Dharamsala où ils poursuivaient tout deux des études bouddhiques), ils ont été amenés déjà à improviser des soins autour d'eux et pour une cinquantaine de jeunes moines atteints de pneumonie chronique. Ils sont installés depuis 2 ans en Corrèze, là où la densité de population leur promettait le calme et le bien-être qu'il dégagent à leur tour.

Si cet article vous donne envie d'en savoir plus, de rencontrer ces deux personnes tellement lumineuses, ou de faire un geste pour alourdir leur valise au printemps : www.haiti.citronica.com
Contact Jaquelin Guiteau
jmilou2000@yahoo.com

Quand des géographes étudient le

Deux géographes de l'Université de Limoges, Julien Dellier et Frédéric Richard, viennent de réaliser une enquête sur le plateau de Mille-vaches intitulée : "Environnements, migrations et recompositions sociales des campagnes limousines : l'exemple du PNR de Mille-vaches". Nous présentons ici les principales conclusions de ce travail... avant d'en proposer deux lectures critiques.

Les principales conclusions de l'étude

Le rapport a pour objectif d'affiner l'échelle d'observation et d'analyse des flux migratoires pour comprendre comment le territoire du PNR de Mille-vaches est privilégié à un autre par les néo-Limousins.

Des données statistiques

Le rapport débute par un rappel des données statistiques de l'évolution démographique issues de l'INSEE. Si elle reste négative sur le territoire du PNR, le solde migratoire est lui devenu très positif (+ 6,5 % pour la période 1999-2006). Ainsi, sur le PNR de Mille-vaches, 11 % de la population n'y habite que depuis moins de 5 ans. Ces néo-résidents apparaissent en moyenne plus diplômés et disposant de revenus plus élevés que la moyenne de la population locale.

La place de l'environnement

L'objectif du rapport a consisté ensuite à mesurer la place de l'environnement dans la démarche des migrants, depuis le choix du Limousin comme région de destination, à celui de la commune d'installation et du logement finalement investi. Une trentaine d'entretiens ont été conduits auprès de personnes dites ressources (maires, adjoints, personnels des collectivités, "personnalités" locales, animateurs de Pôles locaux d'accueil, etc.) et un questionnaire alternant 96 questions fermées/semi fermées et ouvertes a été soumis à 119 personnes (voir encadré).

Cette investigation représente la moitié du rapport et est extrêmement fouillée et détaillée. Les auteurs distinguent ainsi les notions d'environnement physique, de nature, d'espace, de paysage, de cadre de vie, de mode de vie, de calme et de tranquillité, de campagne, d'opposition à la ville, d'agriculture, de pollution... Des pourcentages sont alors donnés sur chacun de ces facteurs dans les choix des néo-résidents pour le Limousin, pour leur commune d'installation et pour leur logement. Des distinctions viennent s'ajouter selon les trois "terrains" enquêtés. Au total, "la relation à l'environnement est fondamentale en amont et tout au long du processus d'implantation des néo-Limousins" et "elle le reste ensuite".

La "gentrification" du plateau

Parallèlement, compte tenu du poids démographique des néo-Limousins dans les communes rurales, l'interrogation porte sur les recompositions sociales des campagnes limousines sous l'effet de ce "brassage" démographique. Dans quelle mesure ces arrivées de néo-Limousins sont-elles perceptibles dans l'évolution des sociétés locales ? Modifient-elles les structures établies en termes, par exemple, de sociabilités, de dynamiques collectives (associatives, politiques, etc.) ou encore de politiques locales ? Dans quelles mesures ces arrivées sont-elles perçues, à la fois par les populations dites "locales" et par les néo-Limousins eux-mêmes ?

Au regard de ces interrogations, les auteurs mobilisent la notion de "gentrification rurale" comme grille d'analyse (Voir l'encadré "Qu'est-ce que la gentri-

fication ?"). Ils recensent les différents indicateurs statistiques de la gentrification (niveaux de diplômes, niveaux de revenus, catégories socioprofessionnelles...) et analysent les rapports à l'environnement socialement différenciés et différenciants caractéristiques de la gentrification (perception des paysages, stratégies de localisation, rapport au "local", militantisme...). Ils aboutissent à une typologie :

- les gentrificateurs seniors, répondant à une caractéristique commune, leur âge, et à un profil socioprofessionnel unique, retraité, ils s'affichent dans les tranches de revenus supérieures. Il est possible de les subdiviser en deux sous-types selon qu'ils sont revenants ou néo-résidents sur le territoire.

- les gentrificateurs actifs représentent un groupe plus hétérogène. La base commune se limite à leur apport d'un revenu par le travail. Qu'ils soient salariés, professions libérales, patrons, autoentrepreneurs ou encore coopérateurs, ils exercent régulièrement leur métier hors du périmètre du PNR de Mille-vaches.

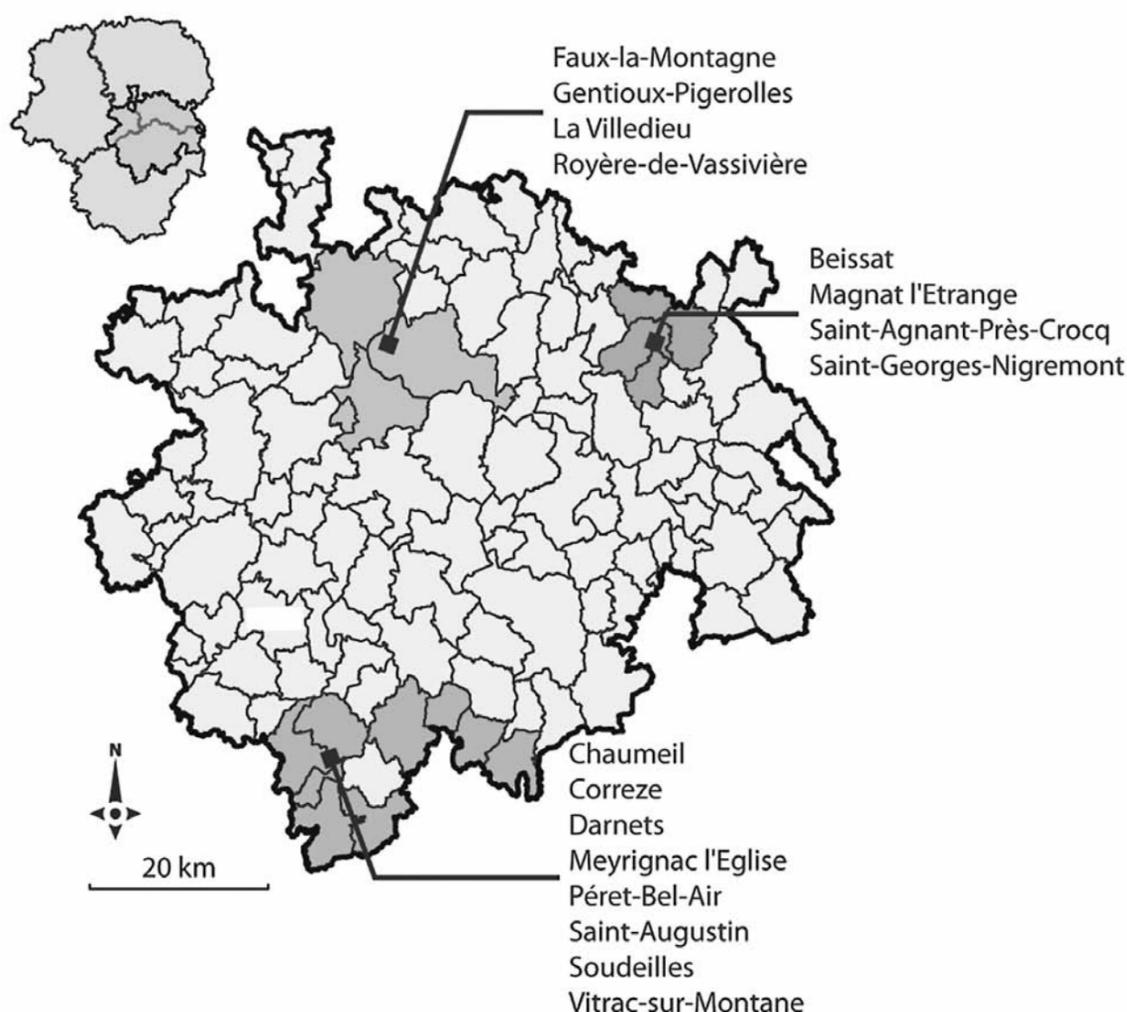
- les alter-gentrificateurs se distinguent par leur choix de Mille-vaches comme champ des possibles pour y développer des projets de sociétés alternatives au modèle dominant. Ils sont en moyenne plus jeunes. Nombre de porteurs de projets appartiennent de fait également à ce groupe de gentrificateurs tant leur projets peuvent se révéler porteurs d'idéaux.

- les tempo-gentrificateurs, ne passant qu'une partie de l'année sur place, partagent une vision proche de celle des touristes de passage, celle d'un territoire préservé et relativement vide, et ils émettent des exigences en termes de services (commerces de détails et

loisirs) proches de ces derniers. Cependant, ils se définissent par leur capacité à s'engager pour faire entendre leurs fortes exigences esthétiques et patrimoniales.

En conclusion, les auteurs relativisent toutefois la pertinence de leur typologie, parlent de "proto-gentrification" et ramènent leur hypothèse à l'existence de "poches de gentrification" pouvant éventuellement essaimer.

Communes du PNR de Mille-vaches en limousin retenues pour l'enquête



carte : université de Limoges - Géolab

Trois "terrains" d'enquête

Trois ensembles ont été choisis, dénommés "plateau-Vassivière" (communes de Faux-la-Montagne, Gentioux-Pigerolles, La Villedieu et Royère-de-Vassivière), "Sud-Est Creuse" (communes de Beissat, Magnat-l'Etrange, Saint-Agnant-près-Crocq et Saint-Georges-Nigremont) et "Corrèze" (communes de Chaumeil, Corrèze, Darnets, Meyrignac-l'Eglise, Péret-Bel-Air, Saint-Augustin, Soudeilles et Vitrac-sur-Montane). Le premier a été choisi pour son dynamisme démographique et pour sa notoriété touristique en partie construite autour du Lac de Vassivière. Le deuxième a été retenu au contraire pour une attractivité migratoire beaucoup plus modeste et récente, un enracinement sensiblement plus faible, et le maintien relatif d'un bocage lâche et incomplet mais générateur d'une certaine identité morphogéographique. Enfin, outre son indiscutable attrait paysager, le troisième se différencie très nettement des deux premiers du fait de sa proximité à trois pôles d'emplois (Brive-la-Gaillarde, Égletons et Tulle) : aux dynamiques de reprise rurale classique se surimposent des dynamiques périurbaines, notamment dans les compositions sociales des populations.

Qu'est-ce que la gentrification ?

À l'origine, le concept de gentrification a été défini pour décrire la conquête ou la reconquête d'espaces centraux et péri-centraux dégradés et souvent paupérisés des agglomérations anglosaxonnes (en français, on aurait pu employer le terme d'embourgeoisement), par des catégories sociales moyennes et/ou supérieures conduisant à l'éviction progressive des populations locales. Ce mouvement s'accompagne en outre d'une transformation spectaculaire des paysages des quartiers concernés, transformation fondée sur une tendance à la patrimonialisation et à l'esthétisation.

plateau de Millevaches...

Un concept mou et un autre inadapté

Le problème fondamental de cette étude est qu'elle est fondée sur deux concepts peu pertinents.

Un concept "mou" : l'environnement

Tout d'abord, l'environnement est un concept "mou", tellement général, vague et peu discriminant qu'il ne permet guère d'analyser les raisons du choix des néo-Limousins dans leur implantation. Et ce d'autant plus qu'il est le seul critère retenu et qu'il est peu critiqué. Ici ou là, une référence à Bourdieu relativise le discours normé des enquêtés en matière d'environnement et de choix de vie, mais aucune conséquence n'en est tirée dans l'enquête. Ce qui est dit en matière d'environnement par les enquêtés pourrait être dit à peu près de toutes les régions françaises, toutes très belles : le plateau de Millevaches n'est pas plus attractif de ce point de vue que l'Ariège, le Jura, les Monts d'Arrée, le Morvan, le Périgord, la Provence, le Vivarais, etc. Il aurait donc fallu avant tout interroger les gens sur pourquoi ce choix plutôt qu'un autre, de même nature environnementale. Gageons alors qu'il serait apparu par exemple que ce n'est pas la plus grande pluviométrie (facteur environnemental) qui aura fait choisir le plateau de Millevaches plutôt que le Lubéron, mais bien plutôt soit des liens personnels, soit des opportunités professionnelles, soit surtout le prix du foncier ou des loyers, soit tout à la fois. Ajoutons que la comparaison avec d'autres régions aurait fait apparaître que si le Limousin connaît un bilan migratoire positif, il n'est pas en tête des régions françaises de ce point de vue, les littoraux arrivant nettement devant, mais pas seulement puisque les Alpes-de-Haute-Provence, le Tarn-et-Garonne, l'Ariège, le Gers, le Lot, la Dordogne, le Tarn, les Hautes-Alpes, l'Ardèche ou le Lot-et-Garonne devançant aussi les départements limousins. Les nouveaux arrivants de ces régions mettent très certainement en tête la qualité environnementale dans les raisons de leur choix d'implantation.

Un concept inadapté : la gentrification

Deuxième grand problème, le concept de gentrification (voir l'encadré). Ce concept créé en Grande-Bretagne dans les années 1970-1980 a connu un succès assez rapide en France pour analyser les mutations sociales dans les centres villes et leurs effets physiques et économiques : les catégories populaires sont chassées des centres villes dégradés par des catégories aisées qui rénovent et réhabilitent, font ainsi exploser les prix déjà soumis à une pression concurrentielle plus forte, imposent leurs normes sociales et leur mode de vie et accentuent ainsi l'exclusion des catégories populaires pour aboutir à un quasi apartheid social. On peut éventuellement constater, ici ou là, sur le plateau de Millevaches quelques phénomènes analogues au processus décrit : rénovation particulièrement soignée du bâti, enfermement dans l'entre-soi de professions libérales dans un hameau réhabilité, pression foncière. Nos géographes en donnent un ou deux exemples significatifs. Mais, sur quatre points essentiels du concept de gentrification, il est difficile d'en trouver les effets :

- on ne trouve nulle part sur le plateau ce qui est au fondement de la théorie, à savoir que des catégories sociales aisées chassent des catégories sociales plus défavorisées. Ces

dernières sont en effet déjà parties et pour de tout autres causes.

- si il semble statistiquement que le niveau de catégorie socioprofessionnelle est un peu supérieur chez les néo-Limousins que chez les autochtones, cela paraît plus incontestable au niveau des diplômes qu'au niveau des revenus (voir ci-après la question des gentrificateurs actifs et des alter-gentrificateurs).

- si on a connu à certaines périodes une certaine augmentation des prix du foncier et des loyers, celle-ci ne constitue qu'un problème mineur pour les néo-Limousins comme pour les autochtones. Les uns comme les autres ne trouvent difficilement à se loger que par la rétention exercée par les propriétaires locaux qui gèlent un parc immobilier en grande partie inoccupé.

les auteurs eux-mêmes expliquent que loin de tenter d'imposer leurs normes sociales et leur mode de vie, les néo-Limousins ont à cœur de tout faire pour s'intégrer au milieu local et à ses pratiques. Si tentative d'exclusion il y a, elle vient plutôt des autochtones réticents à l'égard des "étrangers".

Mutation sociale = gentrification

Au fil du rapport, les auteurs ont visiblement pris conscience de l'inadaptation quasi totale du concept de gentrification à la réalité du plateau. Leur conclusion est significative à cet égard. Ils passent de "ces mutations iraient dans le sens d'une gentrification du PNR de Millevaches" à "cette coexistence est en revanche loin de s'exprimer sous une forme conflictuelle", puis "les néo-Limousins susceptibles d'être qualifiés stricto-sensu de gentrificateurs restent globalement minoritaires", pour enfin "les motivations profondes de la plupart des néo-Limousins [...] leur interdisent de mettre en œuvre des pratiques collectives qui seraient de nature exclusive, ségrégative, confiscatoire, etc. [...] Ils œuvrent donc au quotidien pour réaliser cet idéal, notamment en cherchant à faire société et ce en harmonie ou cohérence avec l'ensemble de la population locale."

À vouloir trop étendre l'application d'un concept, on lui fait perdre toute pertinence. La gentrification n'est qu'une des formes des mutations sociales, qui peuvent en prendre bien d'autres.



photo : université de Limoges - Géolab

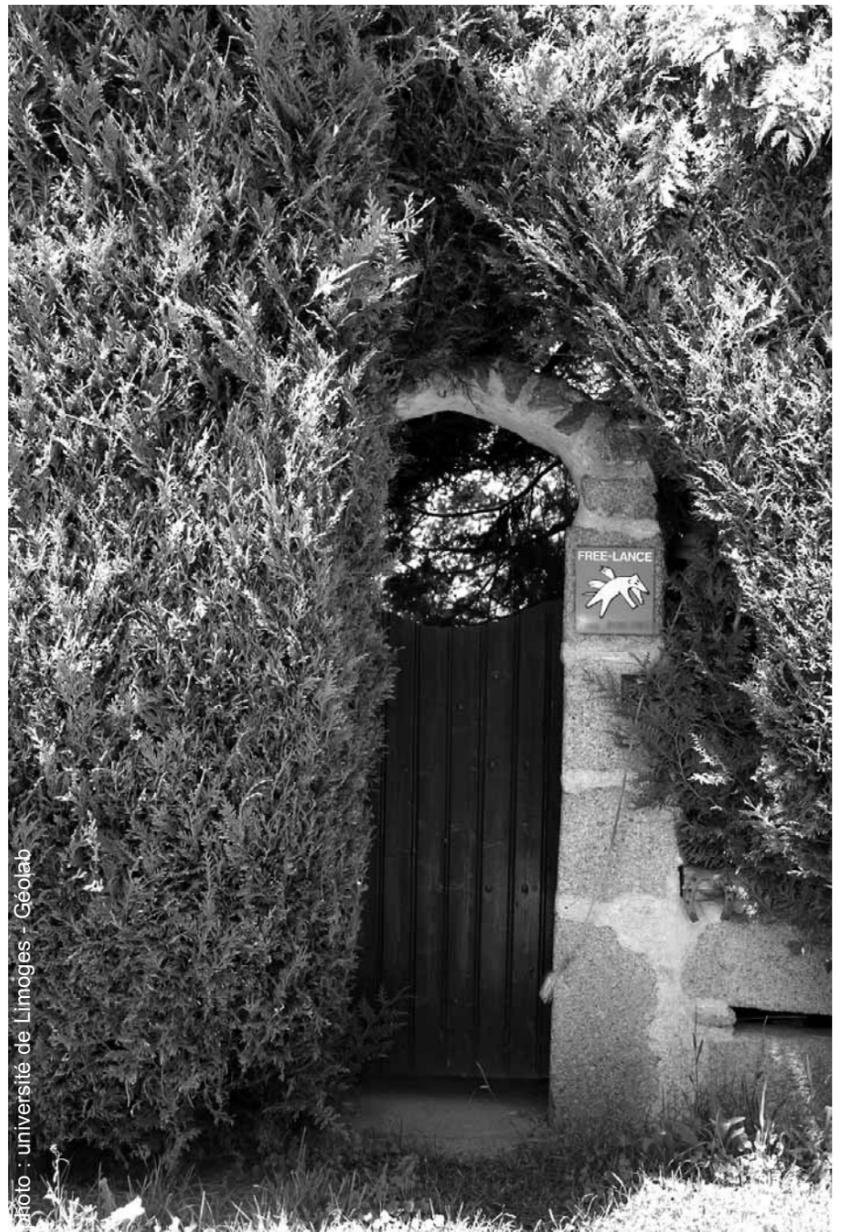


photo : université de Limoges - Géolab

Une absurdité : les "gentrificateurs actifs" et les "alter-gentrificateurs"

Peut-être parce que nous nous sommes sentis visés, les deux catégories "actifs" et "alter" de la typologie nous sont apparues particulièrement absurdes. D'abord, la distinction. Si les définitions données sont différentes (voir page 12), les exemples donnés nous ont plongé dans la perplexité. Pour ceux qui les connaissent, il est difficile de comprendre pourquoi Le Monde allant vers..., l'Atelier ou Pivoine sont "actifs" et pas "alter", et Ambiance bois ou le Temps des cerises sont "alter" et pas "actifs". Ils sont tous et "actifs" et "alter" et appartiennent à une même catégorie

si il faut en faire une.

Mais cette catégorie peut, moins encore que les autres, être qualifiée de gentrificieuse. Les auteurs eux-mêmes soulignent leur absence de capitaux et leurs faibles revenus, leur volonté de développer leur activité en lien avec le territoire, leur implication dans la vie locale, notamment via le secteur associatif et des mandats municipaux, leur identification au sein de la population comme vecteur de dynamisme pour le territoire. Tout sauf des gentrificateurs donc. Si les auteurs repèrent en leur sein, quelques éléments plus "marginiaux" et dans l'entre-soi, ils soulignent que, loin d'être dans une position dominante à l'égard de la population locale, ils sont surtout stigmatisés.

Enfin, si les auteurs notent au détour d'une phrase que les "alter" sont particulièrement présents dans la zone de Vassivière et qu'ils ont un mode de fonctionnement en réseau, ils manquent d'analyser une réalité très spécifique de la zone de Vassivière relevée régulièrement depuis maintenant plus de trente ans. Par Jean-François Pressicaud dans son mémoire, *Les néo-ruraux dans le nord de la Montagne limousine : un facteur de revitalisation d'un pays dominé ?* (Université Toulouse-Le-Mirail-Limoges, 1980), Paul Busutill dans *À la recherche du développement : la Creuse...* (Études creusoises, Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, 1992) et "Les créations d'associations sur le plateau de Millevaches" (IPNS n° 34, mars 2011).

Christian Vaillant (néo-Limousin, "gentrificateur" alter, actif et senior !)

Et si c'était à refaire ?

Une histoire de cow-boys et d'indiens

Une double approche méthodologique est proposée par Julien Dellier et Frédéric Richard dans leur travail sur les nouveaux habitants du plateau. On y trouve d'une part, le recueil d'informations analysées, qui s'appuie surtout sur des données statistiques, principalement en provenance de l'INSEE, et d'autre part, une hypothèse initiale qui part de l'idée qu'il y a gentrification sur le territoire de Millevaches. Pour valider cette hypothèse, des entretiens ont été conduits avec un échantillon de néo-résidents ("gentrifieurs" potentiels) que l'on va soumettre à la question : celle du rapport à "l'environnement", angle d'approche, porte d'entrée, sésame.

Sur le recueil d'information qui vise à bien comprendre les différentes données statistiques, d'isoler les espaces d'études et les populations, il n'y a pas grand chose à dire. On a souvent confirmation soit d'intuitions, soit de tendances déjà connues qu'il n'est certes pas inintéressant de rappeler. C'est sur la deuxième approche que je suis très gêné.

Les méchants et les gentils

D'abord sur l'hypothèse de départ : d'où vient cette idée de gentrification du plateau de Millevaches ? Je connaissais le terme qui, comme les auteurs le rappelle, qualifiait, en Angleterre, la quasi-spoliation des terres de populations rurales modestes par une population de nantis. De façon crue, le postulat de départ des auteurs serait : "Comment les cow-boys néo-résidents chassent les indiens du Millevaches !"

Cette vision des choses appelle plusieurs remarques. Le territoire du Plateau s'est massivement vidé de sa population au sortir de la deuxième guerre, hémorragie largement commencée au début du 20^e siècle. Certaines communes, depuis plus de trente ans, à l'exemple de celle que j'habite, Faux-la-Montagne, ont mené des actions pour stopper cette hémorragie et accueillir de nouveaux habitants. On est donc dans un contexte historique radicalement différent.

Dans les derniers westerns, les cow-boys n'ont pas le beau rôle ! Bref, il y aurait les méchants (les néo-résidents) et les gentils (les natifs). Bien sûr avec des subtilités : les méchants-méchants sont les très riches qui achètent un hameau, vivent entre eux et échangent les bons légumes des gentils natifs un peu frustrés qui gardent la maison quand ils sont en vadrouille, contre le vélo-cadeau pour les enfants... Et il y a les méchants-gentils, un peu méchants quand même (parce qu'ils sont gentrifieurs ne l'oublions pas), qui font avancer les choses sur leur commune, sont actifs, dynamiques et, ma foi, sympathiques... Il y a indéniablement un préjugé (peut-être inconscient) dans la formulation de l'hypothèse et du concept de gentrifieur : une lutte des classes entre néo-résidents et natifs, néo-résidents dominant, avec tout le poids de culpabilité attachée à cette notion. Préjugé lourd, tout particulièrement dans une région comme le Limousin, historiquement terre de luttes sociales.

Mon propos n'est pas de réfuter l'existence de ces "hameaux de riches" : ils existent (même s'ils sont très minoritaires), au même titre qu'en Sologne ou en plein Paris. Des zones "d'entre soi". Mais est-ce de cela qu'il est question ?

Une démarche qui manque de rigueur

Le groupe testé, c'est-à-dire les personnes qui ont répondu au questionnaire ont été retenues en fonction des carnets d'adresses des premiers sondés ("Est-ce que vos connaîtriez un nouveau résident qui serait à même de répondre à notre questionnaire ?"). Ainsi, de proche en proche, on constitue un échantillon. Cette technique de sondage n'est pas à proscrire quand on cherche à faire une étude qualitative et recueillir une somme d'information pour "déflorer" un sujet. Mais elle ne devient pas pertinente quand on veut analyser quantitativement des réponses en considérant qu'on a un échantillon représentatif d'une population... Bref, ce que disent les personnes interrogées n'est pas faux, mais ce n'est pas statistiquement utilisable et ne peut faire l'objet de comparaison. Le présupposé de l'étude est de consi-

chiche qu'on sort de not' réserve ?



dérer que les néo-résidents ont été largement influencés pour investir le territoire par l'importance du concept d'environnement, de paysage et de ses corollaires (tranquillité, dimension écolo, etc.). D'où un questionnaire qui insiste beaucoup sur cette notion. Ce qui permet au final de dire que, pour les néo-résidents, cette notion est une donnée fondamentale d'installation ! La boucle est bouclée. La démarche manque pour le moins de rigueur. À titre personnel, pour avoir répondu au questionnaire, si la dimension "rurale" et "paysagère" est intervenue dans mon choix de venir vivre en 1983 sur le plateau, c'est parmi tout un tas d'autres raisons, dont certaines beaucoup plus importantes que la notion de paysage ou d'environnement.

De l'eau au moulin des imbéciles

Au final, ce qui est néanmoins très intéressant, c'est que les conclusions des auteurs viennent infirmer l'hypothèse de départ. Même si l'on se perd un peu dans les sous-sous classes de gentrifieurs, à part une très faible minorité de résidents qui se comportent, comme ailleurs, en "riches entre eux", il n'y a pas de comparaison possible entre le Plateau de Millevaches et la gentrification historique anglaise. À mon avis, à vouloir utiliser un concept inadapté, les auteurs se sont trompés.

Plus grave peut-être, est le risque artificiel de montrer du doigt le "méchant", l'étranger. On ne peut exclure une utilisation malsaine de ce concept de gentrifieur

comme étant une façon de stigmatiser un ou des groupes de personnes. Les raccourcis sont suffisamment dommageables dans le quotidien pour que les différences d'origines, en cas de conflits ou de litiges, deviennent des arguments... Je cite de mémoire et sans la nommer, une personne en responsabilité à la Région fustigeant publiquement "les chevelus du plateau à qui on ne va pas laisser le champ libre de l'innovation...". Même si je ne mets pas en cause l'honnêteté intellectuelle des auteurs,

l'étude dont il est question ici, par le vocabulaire employé, la catégorisation des groupes sociaux et l'hypothèse de départ, est de nature à apporter de l'eau aux moulins des imbéciles...

« comment les cow-boys néo-résidents chassent les indiens du plateau ? »

Et si c'était à refaire ?

Saluons cependant la démarche de ces chercheurs qui ont pris le temps et la peine de présenter leur travail lors de plusieurs réunions publiques sur les lieux de leur enquête, s'exposant ainsi aux critiques. L'erreur est inscrite dans toute recherche, ne pas la fuir est méritoire. De même, il y a un travail d'analyse des mécanismes sociaux en jeu, une description des réalités du territoire, une observation des complexités sociales à l'œuvre qui est fort intéressant et ouvre des perspectives de réflexions... On aurait envie de leur dire : recommencez mais laissez tomber les concepts à la mode et à la noix, les formatages institutionnels ou les "copier-coller" d'étude. La problématique serait alors la suivante : "On constate par l'étude démographique une présence de nouveaux résidents sur le territoire de

Millevaches, récurrente depuis près de trente ans. Qui sont-ils, comment cela fonctionne ?" Et d'étudier les groupes, les sous-groupes, de comprendre leurs particularismes, leurs rapports entre eux et avec la population anciennement résidente, les liens avec le monde urbain proche (villes portes du plateau et capitales départementales et régionales), les consensus ou les clivages...

Métissages

Avec bien sur toute la prudence nécessaire : la notion de métissage est fondamentale en la matière. Quand une nouvelle population s'installe sur un territoire déjà occupée, la rencontre des deux populations (qu'elle soit conflictuelle ou pacifique, et autant que l'on puisse réduire divers sous-groupes hétérogènes en deux populations homogènes distinctes), entraînera un métissage qui "impacterait", certes pas forcément de façon "équilibrée", les deux populations concernées. De même que pendant la durée d'observation de ce métissage, les deux populations seront aussi soumises, toutes deux, à d'autres influences, qui pour certaines peuvent largement gommer les différences culturelles des populations toujours concernées. A titre d'exemple, il n'est pas impossible que télé et réseaux sociaux influencent largement plus la génération actuelle d'adolescents vivant sur le plateau, que les particularités culturelles de leurs parents, anciens ou nouveaux résidents, sans compter que les dits parents ne seront pas restés sur le quai à voir le train passer...

Domage que cette étude soit passée en partie à côté de toutes ces questions...

Olivier Davigo

Un docu-fiction sur le vivre-ensemble dans les PNR du Massif Central

“Changement de situation” a été projeté au cinéma d'Eymoutiers dimanche 20 novembre.



Pour favoriser une culture de l'accueil de nouvelles populations, les Parcs naturels régionaux du Massif Central ont demandé à des artistes – les réalisateurs Jeanne Delafosse et Camille Plagnet – de venir rencontrer les habitants et les acteurs de 6 parcs pour réaliser une œuvre sur le vivre ensemble à la campagne. De janvier à juin 2011, ce couple d'artistes parisiens et leur bébé ont ainsi parcouru le Morvan, le Quercy, les Grands Causses, Millevaches en Limousin, le Livradois-Forez et les Monts d'Ardeche. De cette résidence dans cette France que d'aucuns quali-

fient de profonde, ils ont ramené le film “Changement de situation”. Le pitch : Alain, employé à Pôle Emploi à Paris, insatisfait et malheureux, décide de s'octroyer un congé au vert, roulant de villages en villages sans but précis. Intrigué par les personnes qu'il rencontre, émerveillé par les paysages, il laisse tomber sa vie parisienne et poursuit sa route à la rencontre des vies et des modes de vie de ce massif. Très vite, Alain tombe sur des gens qui résistent et inventent d'autres façons de vivre, comme Alex, Pascal et Mélanie sur leur petite ferme autonome (Le Peux du Tour, Gentioux). Mais le film montre que cette idée de “vivre mieux avec moins” est largement partagée dans ces territoires montagneux et isolés, y compris par le chasseur du coin, ancien fonctionnaire revenu dans son Morvan natal, ou l'agriculteur conventionnel à la retraite dans le Quercy. De même, ce ne sont pas seulement les “alternatifs” qui résistent - aux gaz de schistes, aux difficultés d'accès au foncier ou à la fermeture des écoles - mais bien une population variée. Le film fait également l'apologie de l'accueil, le personnage étant accueilli partout très facilement, même quand il débarque de nuit au beau milieu d'un conseil municipal à Escamps pour demander le gîte. Oui c'est possible de vivre ensemble dans ces territoires, au delà des différences. Notre héros, un personnage assez froid, un peu étrange, va peu à peu s'épanouir au contact de tous ces gens, qui semblent avoir pour point commun une immense liberté.

Même le Marocain venu s'installer pour la qualité de vie mais dont l'entreprise de jardinage ne marche pas semble incroyablement libre (il décide de partir au Maroc). Face à eux, Alain semble réaliser à quel point sa vie de salarié de Pôle Emploi à Paris l'enferme. Si ce film a pu faire débat chez les commanditaires, peut-être trop habitués aux films institutionnels, il me semble très juste sur la réalité de la vie dans un parc. De plus, le parti-pris de brouiller les pistes géographiques est très intéressant: on ne sait jamais où l'on est, on ne voit donc pas les différences entre les Parcs, juste un vaste territoire rural, montagneux, et finalement, un peu mystérieux, étonnant. Seuls regrets : Alain aurait gagné à être un véritable comédien, le rythme est un peu lent et l'image parfois trop sombre. Pour accompagner ce film, le joli livre “Nous avons fait un beau voyage” retrace l'aventure de Jeanne et Camille, parc par parc, et leurs nombreuses rencontres.

Emmanuelle Mayer

Renseignements : Cécile Kohut, PNR de Millevaches,
05 55 04 04 12
c.kohut@pnr-millevaches.fr

“Ici ou Là, jamais Las”



Chaumont sur Loire

Le talent n'attend pas le nombre des années. Youmni Kezzouf, 17 ans, lycéen à Aubusson, présente au Brin de Zinc, à Faux la Montagne, ses photographies de voyage depuis le début du mois de décembre, jusqu'au 3 janvier 2012. Des paysages, des éléments d'architecture, de la macro, des lignes, des reflets, des symétries... Des photos construites, travaillées. Un regard original et déjà bien affûté.

www.brindezinc.net - 05 55 67 90 50.

L'eau à la bouche

“Nous aimons la cuisine simple et savoureuse, où s'incorporent un zeste de fantaisie, une pincée de bonne humeur et un filet de légèreté, pour une bouchée de plaisir quotidien ! Nous choisissons les ingrédients pour leur qualité et nous les travaillons avec soin afin de révéler les textures et les goûts. Toutes nos propositions sont au reflet des saisons, de leurs couleurs et de leurs impressions.” Voici la profession de foi culinaire de Gwendoline Jooren et Christine Maupilé, qui viennent de créer Cuisine et Compagnie, ventes à emporter et ateliers culinaires pour petits ou grands. C'est à Eymoutiers, les mercredis et les vendredis. Demandez les menus et tarifs en écrivant à Cuisineet-Compagnie@gmx.fr

Centre d'art de Vassivière : nouvelle ère ?

“Il vaut mieux éviter tout contact avec les formes de vie extra-terrestres” : cette sage recommandation nous est fournie par l'artiste japonais Shimabuku qui a donné ce titre un peu énigmatique à la dernière exposition organisée par Chiara Parisi. Celle-ci, directrice du Centre international d'art et du paysage de Vassivière depuis 7 ans, a en effet quitté ses fonctions en septembre dernier pour rejoindre la Monnaie de Paris en tant que directrice des programmes culturels. Un recrutement est en cours pour la remplacer. Nous connaissons le nom du nouveau directeur ou de la nouvelle directrice courant

janvier. A l'heure actuelle 8 candidats sont encore en lice qui seront auditionnés en janvier.



Si l'on peut donner un conseil aux recruteurs nous leur dirions bien : “S'il vaut mieux éviter tout contact avec les formes de vie extra-terrestres, il serait bien de choisir un directeur qui réussisse dans l'avenir à multiplier les contacts entre le Centre d'art et toutes les formes de vie locales du territoire de Vassivière.” Le Centre d'art a toujours eu à gérer une position très complexe entre sa mission de soutien à la création la plus contemporaine et le fait qu'il ne peut ignorer son environnement local. Selon les directions qui s'y sont succédées (trois depuis sa

création), cette liaison a été plus ou moins au cœur du projet artistique et politique du Centre d'art. Ce n'était sans doute pas la priorité de Chiara Parisi. Raison de plus pour son successeur de prendre à bras le corps ce beau, et difficile, défi !
L'exposition de Shimabuku est présentée jusqu'au 6 mai 2012.

Soutien aux projets culturels

Le Parc naturel régional a lancé en partenariat avec la Région Limousin, son nouvel appel à projets du FACT, fonds d'actions culturelles territorialisées. Les structures qui développent des actions artistiques, culturelles ou d'animation sur le territoire du parc et qui souhaitent bénéficier de cette aide financière doivent déposer leurs dossiers (formulaire + pièces justificatives) au PNR de Millevaches en Limousin avant le 31 janvier 2012.

Plus de renseignements auprès de Cécile Kohut au 05 55 04 04 12.



Lu et approuvé

Un tour du monde alternatif des vigneron

Le dernier livre de la collection “Pratiques utopiques” des éditions Repas propose un tour du monde dans la galaxie très bachique des viticulteurs. Le guide en est Christophe Beau, lui-même vigneron en Languedoc, aussi ancré à son terroir qu'il est nomade. Dans un précédent ouvrage publié en 2003 aux éditions Repas, *La Danse des ceps*, il avait raconté l'histoire de son “installation atypique”, toute cousue de partenariats et de démarches aussi justes qu'échevelées. Cette fois-ci, il nous fait vivre ses tribulations autour du monde, que ce soit auprès des pionniers du renouveau vigneron français que des paysans du Chili ou du

Minnesota, en passant par la Thaïlande et bien d'autres horizons. Au-delà d'exemplarités sur de nouveaux modes de propriété ou de liens aux consommateurs, de pratiques biodynamiques ou de formes d'économie des ressources, ce livre nous invite à réfléchir sur les solutions mises en place à échelle humaine pour générer une économie et des filières que l'auteur identifie comme “associantes” : “L'économie devrait pouvoir, en plus des besoins des consommateurs, tenir compte des besoins à la production. Si elle ne le fait pas, l'agriculteur devient exploitant, le paysage se détériore, et l'avenir est hypothéqué.” Entrelardant son périple planétaire par des retours à

sa vigne languedocienne, il raconte comment il gère au mieux son exploitation, résistant aux tentations de la croissance lorsque dans le village se libèrent quelques hectares de vignes. D'où le titre clin-d'oeil de l'ouvrage : *Pour quelques hectares de moins...*

Aux éditions REPAS – 16 €.



Un château d'eau bien à sec !

C'est bien connu, Millevalches est souvent considéré comme un véritable château d'eau pour les régions environnantes. Point origine de nombreuses rivières conséquentes, la Montagne limousine est connue pour être un territoire d'eau du fait de la multitude de ruisseaux, de cours d'eau, de zones humides, 10% du territoire, et aussi un peu du fait de la présence de six lacs de barrage destinés à la houille blanche. Pourtant, l'année 2011 donne une toute autre image de ce massif habituellement bien arrosé avec une sécheresse très importante et surtout très longue. En observant l'étiage généralisé de nos cours d'eau, cet événement climatique 2011 est donné avec une période de retour¹ de 20 ans.

Analysons un peu cette période bien déroutante, notamment pour les agriculteurs et les forestiers. Celle-ci a commencé dès l'hiver dernier avec de faibles précipitations et peu de neige. Le déficit s'est poursuivi ensuite et s'est fortement accentué au printemps avec le départ de la végétation, si bien que début juillet pour l'ensemble des cours d'eau du plateau bénéficiant d'un suivi automatique² des niveaux d'eau, on a pu constater qu'en moyenne les débits étaient de l'ordre de 10% des débits recensés habituellement à cette période.



La Vienne à Claveyrolas

Et pour cause, si l'on s'intéresse aux précipitations mensuelles tombées sur notre territoire entre janvier et novembre 2011, le déficit est plus que frappant. Entre janvier et février, c'est moins 60% par rapport à la normale, en mars-avril-mai, le déficit a même été supérieur à 60% et en octobre, bien qu'inégal selon les secteurs il atteint encore entre 50 et 75 % de précipitations. Le mois d'avril a été le plus sec enregistré depuis 50 ans

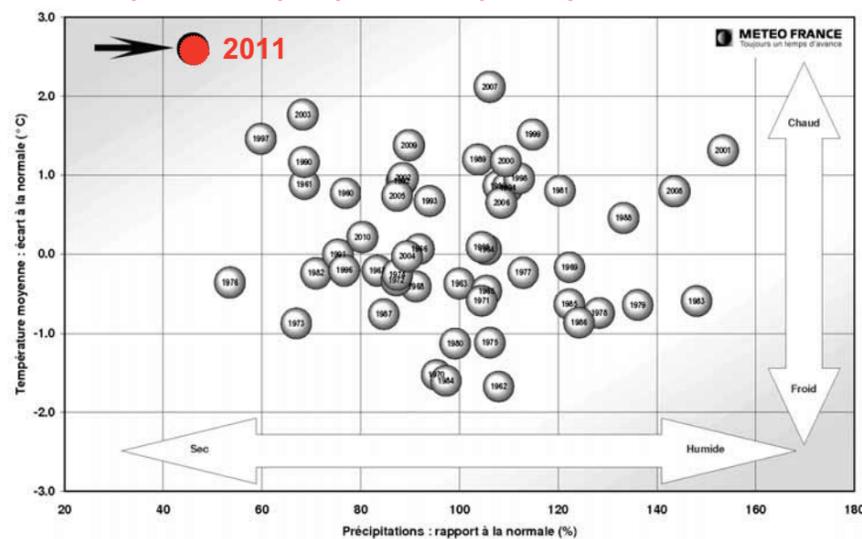
et le mois de mai arrive aussi dans le trio des mois les plus secs.

Seuls les mois de juillet (105 mm au Montfranc) et d'août ont heureusement connus des précipitations supérieures de 20 à 40% à la normale, ce qui a permis de sauver in extremis une partie des récoltes au niveau agricole.

Mais au delà même des précipitations qui ont fait défaut, il faut aussi analyser les températures enregistrées pendant toute cette période.

Le mois d'avril 2011 a connu un record avec des températures de 4,0 °C supérieures à la normale. Juin et août ont été plus raisonnables avec respectivement 1 et 0,5 °C supérieur à la normale, tandis que la température de juillet a heureusement été 1,3 °C inférieure à la normale. Si on compare le printemps 2011 avec ceux des 51 années antérieures tel que le montre le graphique de Météo-France, on s'aperçoit bien que 2011 est plus sec que 1976 mais surtout beaucoup plus chaud. Ces températures très élevées notamment en sortie d'hiver, au printemps et en automne, ont donc accentué très fortement l'état de sécheresse sans compter que pendant de nombreuses semaines on a aussi pu constater un vent marqué assez constant et peu habituel, en particulier au printemps. Les températures conjuguées au vent ont rapidement amené un stress de la végétation, l'ab-

Températures et précipitations au printemps de 1959 à 2011



jamais tariés de mémoires d'anciens soient aujourd'hui à sec, que certains captages communaux ou de villages soient aussi à sec ou sur le point de l'être. Quant aux cours d'eau du plateau, on a atteint seulement en moyenne 12% du débit normal du mois à la mi octobre et 20% à la mi novembre. Les cours d'eau demeurent donc en étiage très marqué depuis plus de huit mois ce qui devient très critique pour la survie des espèces aquatiques. Un bon indicateur du stress généré par cette sécheresse sur les milieux, au delà de celui de nos agriculteurs, est souligné par la pousse exceptionnelle du mycélium générant une cueillette de champignons digne des mémoires des anciens. Au final, donc qui dit pas de pluie dit chez nous pas d'eau. Une telle sécheresse montre bien, contrairement aux idées reçues, la grande vulnérabilité de notre territoire vis-à-vis de la gestion quantitative de l'eau. Il semble donc très urgent de revoir de fond en comble nos modèles de gestion de l'eau que ce soit à des fins domestique, agricole ou touristique, pour s'adapter à la rareté et être ainsi moins vulnérable.

Vincent Magnet

¹ Période de retour : La période de retour d'une sécheresse ou d'une crue. C'est la récurrence de l'évènement, donné comme l'inverse de sa fréquence. La fréquence (au dépassement) d'un évènement est la probabilité que cet évènement soit atteint ou dépassé chaque année. Par exemple, pour une crue de fréquence égale à 1/10, la période de retour sera 10 ans et cette crue sera dite "décennale". Ce débit de pointe décennal a, chaque année, une chance sur 10 d'être atteint ou dépassé. Donc dans notre cas, le débit des cours d'eau locaux a chaque année une chance sur 20 d'atteindre ce niveau d'étiage.

² Débits consultables sur la banque hydro : <http://www.hydro.eaufrance.fr/>

Sécheresse 2011 sur le plateau de Millevalches : état hydrologique des cours d'eau

Relevé des débits journaliers de cours d'eau (source : Banque Hydro)

	Cours d'eau	Localité	Début Juillet 2011	Fin juillet 2011	Octobre 2011	Novembre 2011
			Part du débit début juillet 2011 par rapport à la moyenne inter annuelle de juillet	Part du débit fin juillet 2011 par rapport à la moyenne inter annuelle de juillet	Part du débit mi octobre 2011 par rapport à la moyenne inter annuelle d'octobre	Part du débit mi novembre 2011 par rapport à la moyenne inter annuelle de novembre
Bassin de la Loire	Vienne	Peyrelevade (Servières)	12%	35%	11%	16%
	Creuse	Felletin	10%	29%	12%	14%
	Rozeille	Moutier-Rozeille	5%	34%	16%	21%
	Thaurion	Pontarion	14%	35%	9%	22%
Bassin de la Dordogne	Vézère	St Merd les Oussines	12%	42%	12%	18%
	Corrèze	Corrèze	9%	61%	11%	25%
	Ars	Pérol sur Vézère	4%	35%	4%	16%
	Diège	Chaveroche	11%	37%	14%	16%
	Montane	Eyrein	8%	68%	11%	33%
	Triouzoune	St Angel	21%	51%	19%	23%
Moyenne des parts de débits de cours d'eau comparés à la normale			10%	43%	12%	20%